



Sa Majesté le Roi nomme de nouveaux ambassadeurs

Page 2

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

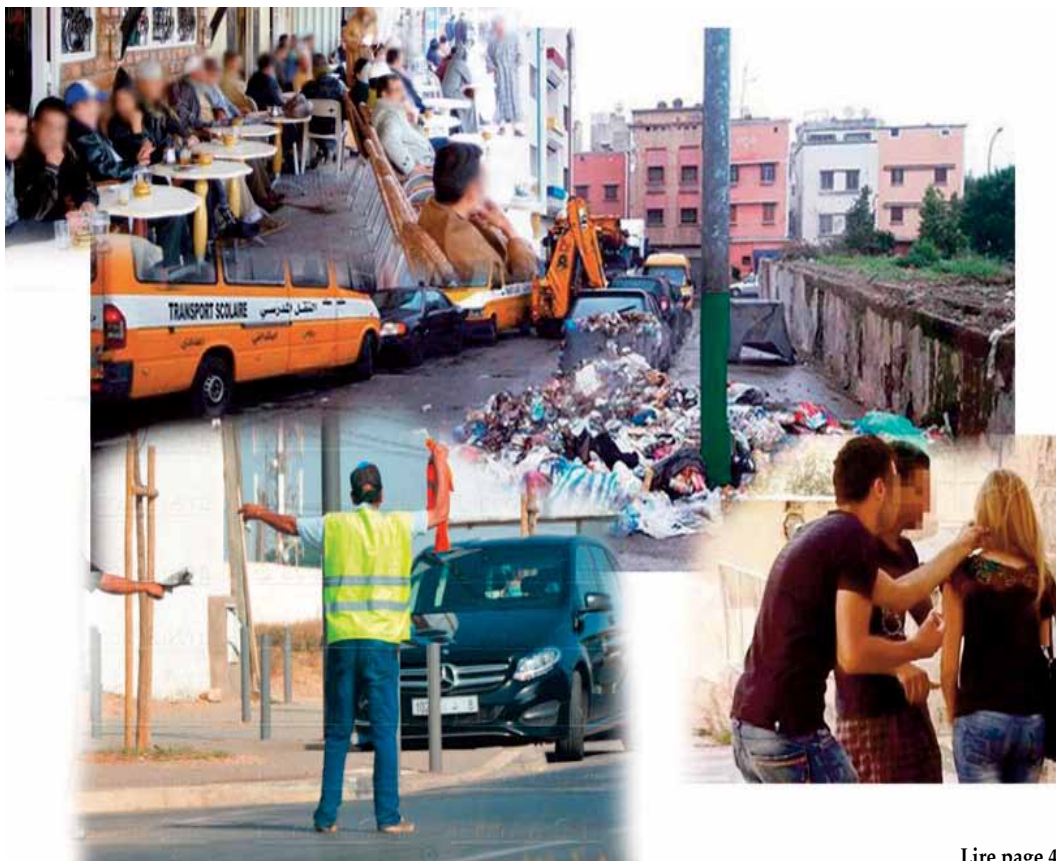
Prix: 4 DH

N°: 9492

Jeudi 16 Décembre 2021

L'espace public ouvert à tous les abus

Les usagers victimes et coupables à la fois



Lire page 4

Le Groupe socialiste à la Chambre des représentants réitère l'obligation du respect des dispositions de la Constitution et du règlement intérieur



Page 3

Premier cas d'Omicron au Maroc



Un premier cas d'infection au nouveau variant du coronavirus Omicron a été enregistré à Casablanca chez une femme de nationalité marocaine, a annoncé mercredi le ministère de la Santé et de la Protection sociale.

L'OMP présente un guide des détenus étrangers au Maroc
Pallier les lacunes juridiques en vue de faciliter la procédure d'extradition



Page 5

Sa Majesté le Roi nomme de nouveaux ambassadeurs



Sa Majesté le Roi Mohammed VI a reçu, mardi au Palais Royal de Rabat, plusieurs nouveaux ambassadeurs dans les missions diplomatiques du Royaume auxquels le Souverain a remis leurs dahirs de nomination.

Il s'agit de :

- M. Mohamed Benchaaboun, ambassadeur de Sa Majesté le Roi auprès de la République française.
- M. Karim Medrek, ambassadeur de Sa Majesté le Roi auprès du Royaume de Suède et de la République de Lettonie.
- M. Hassan Naciri, ambassadeur de Sa Majesté le Roi auprès de

la République du Sénégal, de la République de Gambie, de la République de Guinée Bissau et de la République du Cap-Vert.

- M. Driss Isbayene, ambassadeur de Sa Majesté le Roi auprès de la République du Mali.

- M. Zakaria El Goumiri, ambassadeur de Sa Majesté le Roi auprès de la République Unie de Tanzanie et de l'Union des Comores.

- M. Mohamed El Basri, ambassadeur de Sa Majesté le Roi auprès du Royaume des Pays-Bas (la Hollande).

- M. Mohamed Sbihi, ambassadeur de Sa Majesté le Roi auprès de

la République Hellénique (la Grèce) et de la République de Chypre.

- M. Abderrazzak Laassel, ambassadeur de Sa Majesté le Roi auprès de la République du Kenya et de la République du Soudan du Sud.

- Mme Bouchra Boudchich, ambassadrice de Sa Majesté le Roi auprès de la République du Panama.

- Mme Wissane Zailachi, ambassadrice de Sa Majesté le Roi auprès du Commonwealth d'Australie, de la Nouvelle-Zélande, de Tuvalu, de la République des Kiribati et de la

Papouasie-Nouvelle-Guinée.

- M. Ali Benaissa, ambassadeur de Sa Majesté le Roi auprès de l'État du Koweït.

- M. Abderrahim Rahali, ambassadeur de Sa Majesté le Roi auprès du Royaume de Thaïlande.

- M. Hicham Dehane, ambassadeur de Sa Majesté le Roi auprès de la République Dominicaine et de la République d'Haïti.

- M. Abderrahim Mouziane, ambassadeur de Sa Majesté le Roi auprès de l'État de Palestine.

- M. Issam Taib, ambassadeur de Sa Majesté le Roi auprès de la République de Guinée et de la République de Sierra Leone.

- M. Hicham Elaloui, ambassadeur de Sa Majesté le Roi auprès de la République de Cuba.

- M. Hakim Hajoui, ambassadrice de Sa Majesté le Roi auprès du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du nord.

- Mme Nabila Freidji, ambassadeur de Sa Majesté le Roi auprès du Royaume de Norvège et de la République d'Islande.

- M. Mohamed Rachid Maaninou, ambassadeur de Sa Majesté le Roi auprès de la République du Kazakhstan, de la République du Tadjikistan, de la République du Turkménistan et de la République Kirghize.

Par la suite, les nouveaux ambassadeurs ont prêté serment devant Sa Majesté le Roi.

Cette audience s'est déroulée en présence du ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, et du Chambellan de Sa Majesté le Roi, Sidi Mohamed El Alaoui.

Les pays du CCG réitèrent leurs positions constantes en faveur de la marocanité du Sahara

Le Conseil suprême du Conseil de coopération du Golfe (CCG) a réitéré ses positions et décisions constantes en faveur de la marocanité du Sahara et de la préservation de la sécurité et de la stabilité du Maroc et de son intégrité territoriale.

Cette réaffirmation a été exprimée dans la déclaration finale qui a sanctionné les travaux de la 42ème session du Conseil suprême du CCG, qui s'est tenue mardi à Riyad sous la présidence du Royaume d'Arabie saoudite.

La déclaration de clôture, qui a été lue par Nayef Ben Falah Al-Hajraf, secrétaire général du CCG, a également salué la résolution n° 2602 du Conseil de sécurité de l'ONU sur le Sahara marocain, adoptée le 29 octobre dernier.

Le Conseil suprême du CCG a, d'autre part, souligné l'importance du partenariat stratégique privilégié liant le Conseil de coopération du Golfe et le Royaume du Maroc et de la mise en œuvre du plan d'action commun.

Des médias européens fustigent l'utilisation par Alger de la carte du gaz à des fins politiques

Des médias européens ont fustigé l'utilisation par Alger de la carte du gaz à des fins politiques, suite à sa décision unilatérale de mettre fin à l'exploitation du gazoduc Maghreb-Europe sur fond de tensions avec le Maroc.

Dans des articles reprenant largement une interview du président de la délégation Maghreb au Parlement européen, Andrea Cozzolino, à la plateforme "Total Production EU", dans laquelle il souligne que l'Algérie utilise la carte du gazoduc et de l'énergie comme moyen de pression politique dans ses rapports avec l'Europe, le média européen "Euractiv", l'agence de presse italienne "Ansa" et sa consœur "Dire" estiment que l'approvisionnement de l'Europe en ressources énergétiques ne doit pas être otage de considérations politiques.

Ces médias européens soulignent également que cet arrêt de l'approvisionnement en gaz montre une nouvelle fois l'incapacité de l'Union européenne à peser de son poids dans la zone de son voisinage et de sécuriser son approvisionnement en biens essentiels comme,

dans ce cas, en gaz naturel à un moment où les coûts de l'énergie montent en flèche. Dans son interview à "Total Production EU", rappelle-t-on, M. Cozzolino a dénoncé l'utilisation par Alger de la carte du gaz comme moyen de pression politique.

"L'Algérie utilise la carte du gazoduc et de l'énergie comme moyen de pression politique dans ses rapports avec l'Europe et aussi pour cacher les difficultés qu'elle connaît actuellement à l'intérieur en termes de stabilité de ses institutions. Elle croit pouvoir réduire la pression interne de cette façon, mais ce n'est pas le cas", a-t-il déclaré.

Le député européen a posé, dans ce contexte, la problématique de la sécurité énergétique de l'Europe, en mettant l'accent notamment sur les énergies propres et en interdisant l'instrumentalisation politique de l'approvisionnement en énergie. "Nous avons besoin d'un moratoire international qui empêche l'utilisation des sources d'énergie comme un moyen de pression politique", a-t-il plaidé.

Le Groupe socialiste à la Chambre des représentants réitère l'obligation du respect des dispositions de la Constitution et du règlement intérieur

Les députés ittihadis mettent l'accent sur la nécessité d'observer la pertinence de l'initiative législative de l'Institution parlementaire

Soucieux de la bonne application de la loi et du respect de la mission qui incombe à la Chambre des représentants en matière d'exercice législatif, Mohamed Mellal, membre du Groupe socialiste et président de la commission des structures de base, de l'énergie, des mines et de l'environnement, a présenté lors de l'ouverture de la session mensuelle de ladite institution, une motion d'ordre, en vertu de l'article 82 de la Constitution et de l'article 67 du règlement intérieur qui dispose de consacrer, au moins une journée mensuellement, à l'examen des propositions de lois présentées aussi bien par l'opposition que par la majorité.

Mellal a révélé que jusqu'à cette motion d'ordre, aucune programmation des propositions de lois n'a été effectuée, en insistant sur la nécessité de telle programmation et de la délibération autour de cette question par la présidence de la Chambre des représentants au sein du bureau du Conseil de même qu'il a réclamé au gouvernement de veiller sur l'observation des dispositions de la loi et sur le respect de l'initiative législative du Parlement.

D'autre part, évoquant l'obligation du respect du règlement intérieur, le président du Groupe socialiste à la même institution parlementaire, Abderrahim Chahid, quant à lui, a souligné dans une autre motion d'ordre, l'absence de programmation de nombreux secteurs gouvernementaux lors de cette session mensuelle conformément à l'article 262 du règlement intérieur, en précisant que plus de 10 départements n'ont pas été programmés, notamment l'Intérieur, les Affaires étrangères et la Coopération, l'Agriculture, le Tourisme et l'Artisanat.

Par ailleurs, le Groupe socialiste à la Chambre des représentants a interpellé le ministre des Habous et des Affaires islamiques au sujet des mesures prises par son département quant à l'enseignement traditionnel et à la situation déplorable des employés de ce secteur.

A ce propos, le député parlementaire, Abdelkader El Bousri, a relevé au nom du Groupe socialiste que l'Enseignement traditionnel se heurte à d'innombrables problèmes qu'on pourrait synthétiser dans la précarité de la gestion des écoles traditionnelles et les contraintes sociales dans lesquelles se débattent les professionnels de ce secteur.



“

Le Groupe socialiste a été destinataire d'un appel au secours lancé par les employés du secteur de l'enseignement traditionnel se rapportant à leur exclusion des catégories susceptibles de bénéficier de la couverture sociale”

L'intervenant a affirmé, à ce sujet, que le Groupe socialiste « a été destinataire d'un appel au secours lancé par les employés du secteur de l'enseignement traditionnel se rapportant à leur exclusion des catégories susceptibles de bénéficier de la couverture sociale ». Cela conduit à poser plusieurs interrogations sur la consistance du développement de ce secteur alors que ses cadres ressentent amèrement leur marginalisation et vivent dans une situation manifeste d'exclusion, a-t-il fait observer avant

d'ajouter dans une réaction à l'intervention du ministre des Habous et des Affaires islamiques « Nous ignorons, hélas, de quelle coordination, il s'agit, entre votre département et les secteurs de l'enseignement public ».

Là-dessus, pour sa part, le député parlementaire ittihadî, Alaoui Moulay El Mehdi, a apostrophé le même ministre sur la question de la situation matérielle et sociale des préposés religieux et des imams de mosquées, soulignant qu'il y a bien un manquement de la part de son département et une grande négligence quant à la situation de cette catégorie qui se débat dans de nombreuses difficultés, dont particulièrement le manque d'observation du Smig et l'absence de couverture sanitaire, ce qui interpelle au sujet de la promotion de ce groupement en contradiction par ailleurs avec les rôles importants qu'il joue dans la société.

En outre, évoquant la question de la protection des droits des enfants dans le contexte de la pandémie de Corona, le Groupe socialiste a questionné le ministre de la Justice sur les procédures et mesures que son département compte adopter pour mettre un terme à la souffrance de cette catégorie, en affirmant que c'est là une question fondamentale qui interpelle l'action des différents secteurs gouvernementaux d'autant que ladite pandémie a eu particulièrement des répercussions désastreuses sur les enfants. A cet égard, le Groupe socialiste à la Chambre des représentants a souligné que le Fonds de la

solidarité familiale est tenu d'orienter ses ressources et ses prestations vers le soutien prioritaire de familles vulnérables et très pauvres, dont les enfants sont sortis dans la rue et sont confrontés aux difficultés sociales occasionnées particulièrement par la conjoncture pandémique.

Le Groupe socialiste, en réaction à l'intervention du ministre de la Justice lors de la séance des questions orales à la Chambre des représentants, a mis l'accent sur la nécessité « de préserver les droits des hommes de l'avenir, non seulement en matière du volet législatif mais aussi en ce qui concerne le soutien financier des familles de

ces enfants afin de les entretenir et veiller sur leur apprentissage ».

Le Groupe socialiste à la Chambre des représentants a interpellé également le ministre déléguée, chargée de la transition numérique et de la réforme de l'administration au sujet des mesures prises dans le cadre de l'activation de la transition numérique dans notre pays. A cet effet, la députée parlementaire, Hayat Laraïch, a relevé les dysfonctionnements dont souffrent différentes administrations et établissements publics de même qu'elle a révélé l'absence de justice territoriale et sociale quant à l'exécution d'une stratégie numérique à travers les régions, évoquant, en particulier la faiblesse du réseau de l'Internet et de la formation des cadres et fonctionnaires. S'adressant à la ministre concernée, la députée ittihadîe a précisé que la région de Laâyoune-Saquiât Hamra en pâtit dans de grandes proportions de même que la vulnérabilité sociale de certaines familles, notamment en milieu rural, conjuguée à la faiblesse du pouvoir d'achat pénalisent leur capacité à acquérir les matériaux technologiques à même de favoriser leur adaptation à la vie numérique.

Hayat Laraïch a, par ailleurs, mis l'accent sur ces défis qui entravent le processus de concrétisation du projet de loi relatif à l'administration numérique. Elle s'est interrogée, à l'adresse de la ministre déléguée : « Est-ce que le gouvernement dispose de l'audace requise à même de réaliser la numérisation à travers toutes les régions, eu égard notamment aux disparités territoriales aux niveaux urbain et rural ? ».

D'autre part, il convient de signaler que la séance a été marquée par une grande virulence des observations émises par certains députés à l'encontre du ministre de la Justice du fait des propos que ce dernier avait proférés devant un fonctionnaire de la commune de Taroudant tels que « je connais la couleur de tes chaussettes... (sic) ». D'ailleurs, le paroxysme de cet antagonisme verbal fut enregistré particulièrement, à cause du refus manifesté par ledit ministre de répondre à une question exprimée en langue amazighe. A cet effet, les députés du Groupe socialiste ont insisté sur la nécessité d'effectuer la traduction instantanée de l'arabe et l'amazighe, lors des travaux parlementaires.

Rachid Meftah

“

Hayat Laraïch met l'accent sur les défis qui entravent le processus de concrétisation du projet de loi relatif à l'administration numérique

L'espace public ouvert à tous les abus

Les usagers victimes et coupables à la fois



Quelles sont les pratiques les plus dérangeantes pour les Marocains dans l'espace public ? Les désagréments des gardiens de voitures arrivent en tête suivis par le jet des ordures dans les endroits non affectés et les grossièretés, le harcèlement, les mendians et les fumeurs. C'est ce qui ressort d'une récente étude élaborée par le Centre marocain de la citoyenneté, effectuée auprès de 1094 citoyens (76% des hommes et 24% des femmes) âgés entre 25 et 55 ans et répartis sur l'ensemble du territoire national.

La répartition des résultats de cette étude par sexe des participants démontre que les femmes considèrent que le jet des ordures dans les endroits non affectés est la pratique la plus dérangeante dans l'espace public suivi par le harcèlement sexuel, l'occupation du domaine public et les désagréments des gardiens de voitures. Pour les hommes, ce sont les désagréments des gardiens de voitures qui dérangent le plus suivis par l'occupation du domaine public, le jet des ordures dans les endroits non affectés et les grossièretés.

Du point de vue de l'âge des participants à cette étude, la tranche d'âge de moins de 35 ans (hommes et femmes) place les désagréments des gardiens de voitures en premier suivis par l'occupation du domaine public, le jet des ordures et le harcèlement. L'étude précise, cependant, que les femmes de moins de 35 ans considèrent le jet des ordures comme la pratique la plus provocante suivie par le harcèlement et l'oc-

cupation du domaine public.

La répartition des résultats par région révèle que les désagréments des gardiens de voitures arrivent en tête dans les régions de Casablanca-Settat, Tanger-Tétouan-Al Hoceïma et Marrakech-Safi. Pour la région de Rabat-Salé-Kénitra, c'est le jet des ordures qui dérange le plus. Et ce n'est pas le cas au niveau de Fès-Meknès où l'occupation du domaine public est classée à la première place.

Comment les participants à cette étude répondent à ces pratiques dérangeantes ? 41% des interviewés affirment réagir directement envers la personne responsable de ladite pratique. 52% déclarent que souvent ou généralement ils prennent une position et 4% préfèrent ne pas réagir.

En réaction à la prise de position de la part des participants, seuls 9% des personnes responsables de ces pratiques dérangeantes acceptent les observations émises contre 28% qui les rejettent. 61% des interviewés considèrent que seule une minorité accepte la critique.

Concernant le degré de dérangement causé par les pratiques précitées, l'étude en question indique que 58% des participants jugent que ces pratiques leur causent un gros dérangement, 31% ont déclaré qu'elles provoquent des conflits avec les personnes qui en sont responsables. Et seuls 9% considèrent que ces pratiques ne constituent pas de vrai dérangement alors que 1% ont déclaré qu'ils ne prêtent pas attention au sujet.

Que nous renseigne cette étude ? Les

auteurs de ladite étude concluent que l'espace public au Maroc est un endroit producteur de facteurs et de pratiques dérangeantes dont certains sont le résultat d'une évolution de la fonction de cet espace dans une société marquée par des mutations rapides.

Ils ont également indiqué que la plupart des citoyens réagissent à ces pratiques dérangeantes et ne se contentent pas de jouer un rôle négatif. Cela n'empêche pas qu'il y a d'autres qui préfèrent s'abstenir afin d'éviter toute discussion qui peut se transformer en rixe.

En outre, l'étude a révélé que le citoyen peut être, à la fois, victime et acteur de ces pratiques dérangeantes et que le classement de ces pratiques divergent selon le lieu de vie de chaque citoyen et les contraintes liées à cet espace. A ce propos, l'étude constate que l'amélioration des conditions de cohabitation collective dans l'espace public est un défi pour l'Etat, la famille, l'école, les partis politiques, la société civile, les syndicats et également pour les médias. Pour les rédacteurs de ce document, en pratique, il faut donner la priorité à l'intégration de l'éducation à la citoyenneté comme un axe principal dans le système éducatif, la sensibilisation et la communication auprès de nos concitoyens et enfin le renforcement et la consolidation de l'arsenal juridique puisque plusieurs pratiques ne sont pas considérées comme des infractions mais plutôt comme des pratiques immorales.

Hassan Bentalab

Espace public au Moyen-Orient et dans le monde arabe
Entre urbanisme et pratiques citadines

La locution "espace public" fait maintenant partie du langage courant : elle tend à échapper au spécialiste. Elle est utilisée, comme si elle avait toujours existé, dans un sens beaucoup plus général et beaucoup plus riche que celui des professionnels. Elle englobe, par contamination, des significations d'un ensemble de locutions proches, généralement plus anciennes, construites aussi avec le mot "public" : lieu public, place publique, pouvoirs publics, intérêts publics, domaine public, services publics, bien public, opinion publique, etc. Ainsi, le caractère public d'un espace, peut-il correspondre à différents critères, de propriété du foncier et du bâti, de mode de production, de mode de gestion, de morphologie, d'accessibilité et de pratiques, de fonctions. Les différentes définitions du mot "public" correspondent assez bien à ces différents domaines de sens et d'usage : "Qui concerne le peuple pris dans son ensemble ; qui appartient à la collectivité sociale, politique et en émane ; qui appartient à l'Etat ou à une personne administrative", ou encore "accessible, ouvert à tous. [...] Dont l'activité s'exerce au profit de la collectivité". Ou encore "qui a lieu en présence de témoins, n'est pas secret". "Qui concerne la fonction, plus ou moins officielle, qu'on remplit dans la société". "Connu de tous". L'espace public, dans le langage courant, contient peu ou prou toutes ces significations : une déconstruction systématique le montrerait aisément.

Dans la théorie de certains aménageurs, l'espace public consacré comme élément du "projet urbain" rejoint une acception plus ancienne de quelques décennies, en philosophie politique et sociologie de l'urbain, l'utilisation qui en est faite par H. Arendt, J. Habermas, R. Sennett, L. Quéré, I. Joseph, etc., pour désigner "l'espace public politique". Ainsi, "aménager l'espace public" et "édifier le politique" semblent-ils étroitement liés. Mais quel est le rapport opératoire entre les deux ? Des urbanistes souhaitent édifier du politique en aménageant de l'espace public. En réalité, l'édification du politique et la production du public et de ses espaces ne sont-ils pas simultanés plutôt que dérivés l'un de l'autre, quels que soient les contextes culturels et historiques ? Souvent même, la structuration du politique précède la construction des lieux spécifiques. Les pratiques du politique et les nécessités de se rencontrer dans un contexte non familial, non domestique, ou dans une parenthèse de ces espaces, pour exprimer une contestation ou un consensus, pour élaborer un commentaire commun, une opinion publique, l'adhésion à un pouvoir, participent à la production de lieux publics, qui peuvent être d'une nature toute différente des espaces publics des urbanistes. Les salons de la période des Lumières au XVIII^e siècle sont représentatifs de ce type d'espace. On constate la diversité des lieux du public et certaines spécificités ou préférences autour des pratiques du public dans le monde arabe ou au Moyen-Orient ou encore dans les pays qui se caractérisent par la transition non encore aboutie vers la démocratie. Les plus courants parmi ces lieux, que l'on retrouve dans toute la région et que l'on peut relier à des pratiques antérieures, sont des salles de réunion d'hommes qui se rattachent à l'espace domestique autant qu'aux locaux administratifs, publics proprement dits.

Source : Jean-Claude David, «Espace public au Moyen-Orient et dans le monde arabe, entre urbanisme et pratiques citadines (article)», *Géocarrefour* Année 2002 77-3 pp. 219-224

L'OMP présente un guide des détenus étrangers au Maroc

Pallier les lacunes juridiques en vue de faciliter la procédure d'extradition



Abderrahim Jamaï
Les détenus étrangers, quelle que soit leur nationalité et quel que soit leur nombre, méritent toute notre attention



« Les détenus étrangers, quelle que soit leur nationalité et quel que soit leur nombre, méritent toute notre attention ». Cette assertion a maintes fois été répétée par le bâtonnier, maître Abderrahim Jamaï, lors de la conférence organisée par l'Observatoire marocain des prisons (OMP) mardi à Rabat pour présenter le guide des détenus étrangers au Maroc.

Selon Abderrahim Jamaï, il faut « pallier les lacunes juridiques en vue de faciliter la procédure d'extradition » en procédant à l'amendement du Code de procédure pénale « pour mettre fin au calvaire des détenus étrangers avant même de les extraditer ».

Le bâtonnier a également indiqué qu'il y a un autre point auquel il faut réfléchir. D'après lui, tous les détenus quelle que soit leur nationalité jouissent des mêmes droits, mais il faut introduire quelques règles dans le nouveau Code pénal et le projet de Code pénitentiaire telles que l'assistance juridique aux détenus étrangers, et le fait de ne pas juger un étranger sans la présence d'un avocat.

Il a aussi souligné la nécessité de la présence d'un traducteur pendant l'enquête et la garde à vue.

Abderrahim Jamaï a, par ailleurs, mis en avant que l'OMP a contacté les ministères de la Justice et des Affaires étrangères depuis des années afin d'avoir une liste des Marocains détenus à l'étranger en vue de leur apporter une aide, même à distance. « Malheureusement, nous n'avons reçu aucune réponse. Je ne sais pas pourquoi, mais je pense qu'il est temps pour nous, ainsi que pour les familles et le ministère de la Justice, de savoir comment les prisonniers marocains purgent leur peine à l'étranger et quels sont le soutien et l'assistance que l'État, l'administration pénitentiaire, le ministère des Affaires étrangères et le gouvernement en général devraient fournir au citoyen, partout dans le monde.

Pour sa part, le président de l'OMP Abdellatif Reffouh a affirmé que le guide des détenus étrangers au Maroc a pour objectif notamment d'informer et de sensibiliser les détenus étrangers sur leurs droits et leur situation d'incarcération, tout en leur facilitant la communication avec l'environnement interne (carcéral) et externe.

Il est question aussi de fournir aux prisonniers étrangers des conseils pratiques sur les modalités et procédures à suivre pour le respect de leurs droits fondamen-

taux, et de leur assurer l'accès à l'information.

« La privation de liberté ne signifie pas la privation des autres droits fondamentaux, tels qu'énoncés dans la Déclaration universelle des droits de l'Homme et reconnus par la législation nationale », a précisé Abdellatif Reffouh qui a affirmé que des copies de ce guide ont été remises aux missions diplomatiques accréditées au Maroc.

Le représentant de la Délégation générale à l'administration pénitentiaire et à la réinsertion (DGAPR) Moulay Driss Aguelmam a, quant à lui, souligné que les détenus étrangers bénéficient de tous leurs droits sans discrimination.

« Les détenus étrangers peuvent bénéficier de tous les programmes d'éducation, de formation, d'activités culturelles, artistiques et sportives, et du programme « Kifay » leur permettant de communiquer avec des représentants des institutions gouvernementales et d'organisations non gouvernementales, ainsi qu'avec des experts intéressés par les questions carcérales », a-t-il mis en exergue lors de cette conférence.

Il a également précisé que des programmes spéciaux pour cette catégorie de détenus ont été élaborés en fonction de leurs be-

soins.

Selon lui, le nombre des détenus étrangers a atteint, jusqu'à fin novembre dernier, 1133 personnes de nationalités différentes, dont 67 femmes, la plupart étant d'origine africaine, soit 769 détenus.

« Les détenus étrangers reçoivent également des cours de culture et de dialecte marocains afin de faciliter leur processus d'intégration et de communication au sein de l'institution pénitentiaire. En plus du festival culturel au profit des détenus africains, organisé en marge du Festival du film africain de Khouribga, ainsi que d'un tournoi de football pour les détenus africains, organisé en parallèle avec les compétitions officielles de football africain », a tenu à souligner le représentant de la DGAPR. Et de préciser que l'administration pénitentiaire œuvre à former des unités de personnel parlant des langues étrangères pour faciliter la communication avec les détenus étrangers et les aider, notamment lors de la première phase de détention.

Pour sa part, Kamal Lahbib a affirmé que « le guide a été élaboré par l'OMP avec l'appui de la DGAPR, mais sa teneur n'engage ni politiquement ni juridiquement la délégation », tout en rappelant « les deux objectifs fondamentaux

et stratégiques de l'OMP depuis sa création en 1999, à savoir la protection et la promotion des droits humains de tous les détenus sans discrimination, ainsi que la réforme du système pénal et carcéral à même de garantir la protection des droits humains et la dignité des détenus ».

Même si le nombre des détenus étrangers ne dépasse pas 1.28% de la population carcérale au Maroc, selon les statistiques fournies par le représentant de la DGAPR, cette catégorie « mérite toute votre attention en tant que corps diplomatique », a affirmé Kamal Lahbib, membre du bureau exécutif de l'OMP, en s'adressant aux responsables des représentations diplomatiques de plusieurs pays qui ont assisté à cette conférence. Et d'ajouter : « Il s'agit là d'une population dont le nombre n'est certes pas important dans les prisons marocaines, mais même s'il était question d'une dizaine de personnes, nous aurions engagé le même combat pour qu'elles jouissent de leurs droits ».

Il convient de souligner que des représentants de la Guinée-Bissau, de la Turquie, du Congo, du Cameroun, de la Jordanie, de la Belgique, du Niger, de l'Italie, de l'Espagne et de la Côte d'Ivoire ont pris part à cette conférence.

Mourad Tabet

Appel à la poursuite de la vaccination contre la Covid-19



Le ministère de la Santé et de la Protection sociale a appelé, mardi, les citoyens à veiller rapidement au respect des mesures de prévention de

la Covid-19 et au parachèvement de la vaccination pour éviter toute détérioration de la situation épidémiologique.

Cet appel intervient en réaction "à

l'abandon, par un grand nombre de citoyennes et de citoyens, des principales mesures préventives du virus ainsi que suite à la tendance à la hausse de la

courbe épidémiologique durant les deux dernières semaines, a précisé le ministère dans un communiqué.

Cette évolution, a-t-il expliqué, "montre que le virus est toujours parmi nous en relation avec la situation épidémiologique mondiale, surtout après l'apparition et la propagation du variant Omicron dans nombre de pays".

Le département a mis en garde contre le risque de relâchement dans le respect des gestes barrières, jugeant nécessaire de faire preuve de vigilance pour prévenir toute détérioration épidémiologique.

Dans le souci de préserver les acquis actuels en termes de contrôle de la situation épidémiologique, le ministère appelle les citoyens à s'attacher au plus vite au respect des mesures de prévention simples et non coûteuses, lesquelles démontrent leur efficacité.

Il s'agit essentiellement de veiller au port correct du masque de protection et au lavage fréquent des mains, mais aussi d'éviter les rassemblements non essentiels et de respecter la distanciation.

En outre, le ministère a invité les citoyens à se rendre rapidement aux centres de vaccination pour se faire vacciner, sachant que la vaccination demeure au premier rang des recommandations de l'OMS et du Comité scientifique national, afin de contrer la propagation du variant Omicron dans le monde.

Le Maroc comme modèle de tolérance et de dialogue interreligieux mis en avant à l'Assemblée nationale française

Le Maroc en tant que modèle de tolérance et terre de dialogue interreligieux et du vivre-ensemble a été mis en avant, lors d'une conférence, organisée mardi soir à l'Assemblée nationale française.

Lors de cette rencontre, tenue à l'initiative de l'Association internationale l'Ambassadeur en partenariat avec l'Assemblée nationale, à l'occasion de la 7ème édition de "la Marche de l'Histoire et de la mémoire", les différents intervenants, notamment des députés français, des élus locaux et des acteurs de la société civile de divers horizons, ont cité le Maroc en exemple pour ses efforts, sous l'impulsion de SM le Roi Mohammed VI, en vue de promouvoir les valeurs de tolérance et de dialogue interreligieux et interculturel. Ils ont mis en exergue la particularité "unique" du Royaume en tant que terre de paix et son histoire millénaire de cohabitation pacifique entre les différentes confessions.

Naima Moghir, présidente de l'association organisatrice, a souligné que cet événement entend célébrer cet esprit d'ouverture

prôné par le Maroc et les valeurs de solidarité, de fraternité, de paix et du vivre-ensemble que le Royaume a en partage avec la France et d'autres pays de par le monde.

La marraine de l'événement, la députée Marie-Christine Verdier-Jouclas, vice-présidente du groupe d'amitié France-Maroc à l'Assemblée nationale, a mis en relief la relation stratégique entre Paris et Rabat, tout en saluant la reprise des relations diplomatiques entre le Royaume et Israël dans le cadre des accords d'Abraham.

De son côté, la députée Constance Le Grip, membre du groupe d'amitié France-Maroc, a souligné l'importance de ces accords dans la mesure où ils contribuent à la paix, au rapprochement entre les peuples et au renforcement du dialogue et de la coexistence pacifique.

Alexandre Vigne, fondateur de CIEUX (Comité interreligieux pour une éthique Universelle et contre la xénophobie) et président de Zemus : Revivre ensemble et démocratie, a salué la contribution du Maroc à la promotion du vivre ensemble,

mettant en avant la volonté politique des autorités marocaines à promouvoir les valeurs d'entente entre les différentes confessions.

Pour sa part, Christine Jouan Bruneau, maire-adjointe honoraire à Boulogne-Billancourt, et présidente de l'Association «Les Femmes de demain», a jeté la lumière sur la particularité du Royaume en tant que "terre unique" et "emblématique" qui recèle une histoire très singulière en matière de tolérance et cohabitation, se félicitant des efforts déployés par le Maroc pour la préservation de son patrimoine et son identité notamment hébraïque.

A son tour, le député Meyer Habib a fait observer que juifs et musulmans ont vécu pendant des siècles comme des frères au Maroc et que les Marocains de confession juive ont toujours été accueillis à bras ouverts dans leur pays, le Maroc. Il a tenu, dans ce contexte, à rendre un hommage appuyé aux actions de SM le Roi pour la protection et la préservation du patrimoine juif.

Simon Skira, président fon-

dateur de l'Association d'amitié Israël-Maroc s'est félicité du fait que le rétablissement des relations avec Israël a permis aux juifs d'origine marocaine de renouer le contact, jamais interrompu, avec le Royaume, à la faveur notamment du lancement de lignes directes entre les deux pays.

Pour sa part, M'jid El Guerab, député des Français de l'étranger, membre du Groupe d'amitié France-Maroc à l'Assemblée nationale a mis en lumière les liens étroits que les juifs d'origine marocaine entretiennent depuis toujours avec le Maroc, notant que la Constitution de 2011 a rappelé que l'affluent hébraïque est une composante de l'identité et de la culture marocaines.

Soulignant l'histoire ancienne de la présence juive au Maroc et les efforts de SM le Roi pour la préservation du patrimoine juif, notamment la réhabilitation des cimetières juifs partout dans le Royaume, Albert Elharrar, président de la Communauté juive de Créteil et administrateur au Consistoire de Paris, a insisté sur la nécessité de communiquer da-

vantage auprès des jeunes générations sur les actions louables menées par le Royaume, sous le leadership de SM le Roi, pour préserver son identité plurielle et multiculturelle.

Dans la même veine, l'avocat au Barreau de Paris, Bouali Lahbib, et Salah Bourdi, conseiller municipal et acteur associatif sont revenus sur la présence des juifs au Maroc ainsi que sur les efforts déployés par le Maroc pour préserver l'élément hébraïque de son identité.

Dans une intervention enregistrée, Koraich Driss, académicien et membre de la Fédération mondiale de l'éthique des relations internationales, s'est attardé pour sa part sur l'importance de l'histoire dans la construction des relations internationales.

La conférence a été marquée également par l'intervention du colonel Louis-Jean Duclos, ancien officier, vice-président et représentant de l'Association des Goums, La Koumia, qui a livré un témoignage sur la contribution des goumiers marocains à la libération de la France pendant la deuxième guerre mondiale.

Lever le voile sur les inégalités mondiales

Horizons

Le World Inequality Report 2022, produit par le World Inequality Lab, basé à Paris, est un document remarquable pour de nombreuses raisons – à commencer par sa démonstration de l'immense pouvoir de la recherche collective patiente.

Le rapport fournit les dernières estimations, basées sur une agrégation minutieuse de données nationales provenant d'une multitude de sources, des inégalités de revenus et de richesse aux niveaux national, régional et mondial. Il fournit des données de séries chronologiques à long terme pour ces indicateurs, ce qui nous permet d'examiner les tendances récentes dans un contexte historique plus large. Et il s'étend sur différentes dimensions de l'inégalité en révélant de nouvelles façons.

Toute entreprise de recherche aussi ambitieuse que celle-ci suscitera inévitablement des arguties sur les ensembles de données utilisés, les hypothèses requises pour générer des séries particulières et les manières dont certaines lacunes dans les données ont été comblées. Ma propre critique mineure concerne l'utilisation par le World Inequality Lab des taux de change de la parité de pouvoir d'achat (PPA) pour déterminer et comparer les revenus nationaux entre les pays.

Comme je l'ai fait valoir ailleurs, alors que les taux de change PPA semblent contrôler les différences de niveau de prix et de niveau de vie entre les pays, ils se heurtent à des problèmes conceptuels, méthodologiques et empiriques. Pour commencer, les taux de change PPA supposent que la structure de l'économie de chaque pays est similaire à celle du pays de référence (les États-Unis) et évolue de la même manière dans le temps. Appliquée aux économies en développement, cette hypothèse est particulièrement faible.

De plus, la procédure alambiquée de pondération des marchandises peut entraîner l'inclusion de produits peu représentatifs et coûteux qui sont rarement consommés dans certains pays. Par exemple, Angus Deaton a noté que les cornflakes emballés peuvent être disponibles dans les pays pauvres mais ne sont achetés que par une minorité relativement faible de riches. Les pondérations des dépenses des comptes nationaux ne reflètent pas les modèles de consommation des personnes pauvres selon les normes mondiales.

Il y a un autre problème conceptuel, peut-être encore plus troublant. Les pays à PPP élevé,

c'est-à-dire ceux où le pouvoir d'achat réel de la monnaie locale est considéré comme beaucoup plus élevé que sa valeur nominale, sont généralement des économies à faible revenu avec des salaires moyens bas. La PPA est élevée précisément parce qu'une partie importante de la main-d'œuvre perçoit une rémunération très faible, ce qui signifie que les biens et services sont disponibles à moindre coût que dans les pays où la majorité des travailleurs reçoivent des salaires plus élevés. L'incidence généralisée du travail non rémunéré dans de nombreux ménages pauvres des pays à faible revenu amplifie encore cet effet. Ainsi, il est clair que le plus grand pouvoir d'achat de la monnaie locale reflète des conditions d'indigence et une rémunération faible ou inexistante pour ce qui pourrait même être la majorité des travailleurs.

Les données du PIB modifiées en PPA peuvent donc passer à côté de l'essentiel. En considérant le plus grand pouvoir d'achat d'un revenu monétaire donné comme un avantage, plutôt que comme le reflet de la plus grande pauvreté absolue de la majorité des travailleurs d'une économie, les estimations PPP surestiment effectivement les revenus des pays les plus pauvres par rapport à ceux des économies riches.

Pour toutes ces raisons, s'appuyer sur les taux de change PPA dans les comparaisons de revenus entre pays – y compris pour les mesures de la pauvreté et des inégalités – est extrêmement problématique. Il y a de bonnes raisons de s'en tenir aux taux de change du marché pour mesurer les inégalités entre les pays, ce qui révélerait probablement des disparités beaucoup plus importantes que celles mises en évidence dans le World Inequality Report.

Malgré cette objection, le rapport ajoute beaucoup à notre compréhension de l'inégalité, notamment par le biais de deux nouvelles mesures. Le premier est la part des femmes dans le revenu du travail, qui est un indicateur utile de l'inégalité entre les sexes. A l'échelle mondiale, cette part est restée largement inchangée au cours des trois dernières décennies, à un tiers, et a été aussi faible que 10 à 15% au Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA) et inférieure à 20% en Asie hors Chine. Cet indicateur saisit non seulement les déséquilibres du marché du travail, mais aussi, implicitement, la plus grande proportion de travail non rémunéré effectué par les femmes au sein des ménages et des communautés, ce qui réduit leur accès au tra-

vail rémunéré et affecte leur rémunération dans l'emploi rémunéré.

La deuxième mesure innovante examine l'inégalité des émissions de dioxyde de carbone en évaluant les contributions par catégorie de revenu dans les pays. La conclusion importante ici est que, bien que les inégalités d'émissions entre les régions soient élevées et persistantes, de telles disparités existent non seulement entre les pays riches et les pays pauvres, mais à l'intérieur de ceux-ci. Il y a de gros émetteurs parmi les riches dans les pays à revenu faible et intermédiaire, et des émetteurs relativement faibles parmi les pauvres dans les pays à revenu élevé.

Par exemple, les 10% des personnes les plus riches de la région MENA émettent 33,6 tonnes de CO2 par personne et par an, contre moins de dix tonnes parmi la moitié inférieure de la répartition des revenus en Amérique du Nord. (Les 50% les plus pauvres d'Afrique subsaharienne émettent un vingtième du montant nord-américain, soit 0,5

tonne par habitant et par an.)

À l'échelle mondiale, les 10% les plus riches de la population sont responsables de plus de la moitié des émissions de CO2. Ce point est particulièrement important car, comme le note le rapport, les politiques environnementales telles que les taxes sur le carbone frappent le plus durement les pauvres, mais ce groupe est rarement, voire jamais, compensé pour de telles mesures. Le nouvel indicateur permet une réflexion beaucoup plus approfondie sur ce à quoi devraient ressembler des politiques climatiques socialement justes, à la fois au sein des pays et entre eux.

Comme on pouvait s'y attendre, le rapport est fort sur les politiques de redistribution appropriées, en particulier le potentiel d'une imposition accrue de la richesse et des bénéfices des entreprises. Il est également possible d'examiner de plus près la «prédistribution», ou l'éventail des régimes réglementaires et des codes juridiques qui ont permis la concentration excessive actuelle

de la richesse et des revenus en premier lieu.

La cause première de l'inégalité «pré-distributive» est, en un mot, la privatisation : de la finance, des biens communs naturels, des biens communs de la connaissance (à travers les droits de propriété intellectuelle) et des services et équipements publics. On pourrait ajouter à cette tendance des États – flagrante depuis la crise financière mondiale de 2008 – à protéger le capital privé à grande échelle, tout en lui permettant de faire des ravages sur les citoyens ordinaires.

La réalité capturée par le Rapport sur les inégalités dans le monde reflète les choix humains, ce qui signifie qu'elle peut être modifiée en faisant d'autres choix. C'est pourquoi le rapport est bien plus qu'un précieux recueil de données et d'analyses utiles. C'est un guide d'action.

Par Jayati Ghosh

Secrétaire exécutif d'International Development Economics Associates et professeur d'économie à l'Université du Massachusetts à Amherst

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
عمالة إقليم الرحامنة
دائرة بوشان
قيادة بوشان
جماعة آيت الطالب
رقم :

قرار رقم 10 بتاريخ: 2021/12/10

اجراء امتحان الكفاءة المهنية لموظفي الجماعة الترابية لايت الطالب
برسم سنة : 2022/2021

ان رئيس الجماعة الترابية لايت الطالب

بناء على الظهير الشريف رقم 158.008 بتاريخ 04 شعبان 1377 - 24 فبراير 1958 - بمثابة النظام الاساسي العام للوظيفة العمومية كما وقع تغييره وتتميمه .

بناء على مقتضيات الظهير الشريف رقم : 1.15.85 الصادر في 20 رمضان 1436 - 07 يوليوز 2015 - بتبني القانون التنظيمي رقم 113.14 المتعلق بالجماعات .

بناء على المرسوم الملكي رقم : 401.67 الصادر في 13 من ربيع الاول 1387 - 22 يونيو 1967 - بسن نظام عام للتبويضات و الامتحانات الخاصة بولوج اسلاك و درجات و مناصب الادارات العمومية حسبما وقع تغييره وتتميمه .

بناء على المرسوم رقم 2.04.403 الصادر في 29 من شوال 1426 - 2 ديسمبر 2005 - بتحديد شروط ترفي موظفي الدولة في الدرجة او الاطار حسبما وقع تغييره وتتميمه .

بناء على الانظمة الاساسية الخاصة و المشتركة بين الوزارات .

بناء على قرارات تحديد اجراءات تنظيم امتحانات الكفاءة المهنية لولوج الدرجات المحددة في الجدول اناه :

المادة الاولى : يجرى ، امتحان الكفاءة المهنية لولوج الدرجات المحددة بمقر الجماعة الترابية لايت الطالب وفق الجدول التالي :

الدرجة الممتحن بشأنها	شروط المشاركة في الامتحان	عدد المناصب المتبارة بشأنها	آخر أجل لإيداع الترشيحات	تاريخ اجراء امتحان تقني من الدرجة الاولى
تقني من الدرجة الاولى	يشارك في هذا الامتحان التقنيون من الدرجة الثانية المتوفرون على القمية 6 ست سنوات على الاقل من الخدمة الفعلية بهذه الصفة الى غاية تاريخ اجراء هذا الامتحان	13%	2021/12/24	2022/01/02
مساعد اداري من الدرجة الثانية	يشارك في هذا الامتحان مساعدين الاداريين من الدرجة الثالثة المتوفرون على القمية 6 ست سنوات على الاقل من الخدمة الفعلية بهذه الصفة الى غاية تاريخ اجراء هذا الامتحان	من عدد الموظفين المستوفين للشروط التنظيمية	2021/12/24	2022/01/02
مساعد تقني من الدرجة الثانية	يشارك في هذا الامتحان مساعدين التقنيين من الدرجة الثالثة المتوفرون على القمية 6 ست سنوات على الاقل من الخدمة الفعلية بهذه الصفة الى غاية تاريخ اجراء هذا الامتحان	من عدد الموظفين المستوفين للشروط التنظيمية	2021/12/24	2022/01/02



Plusieurs pays européens se lancent dans la vaccination des enfants



La ville de Berlin, la Grèce ou encore l'Espagne et la Hongrie débudent mercredi des campagnes de vaccination contre le Covid des enfants de moins de 12 ans, une tranche d'âge parmi les plus exposées aux contaminations actuelles.

La vaccination des 5-11 ans, avec une version du vaccin Pfizer moins forte que celle destinée aux adultes, est possible dans l'Union européenne depuis son autorisation par le régulateur du médicament le 25 novembre.

Le Danemark et l'Autriche ont déjà franchi le pas. En Allemagne, où les opposants à la vaccination restent mobilisés, plusieurs régions, dont la capitale Berlin et la Bavière, devaient se lancer mercredi.

Chez le pédiatre berlinois Jakob Maske, plusieurs parents ont déjà pris rendez-vous mais beaucoup appellent aussi "pour demander conseil", a-t-il indiqué à l'AFP. A quelques jours des fêtes de fin d'année et après des se-

maines d'atermoiements de la commission vaccinale allemande, ces "Länder" ont choisi de préconiser la vaccination des enfants présentant des facteurs de risques ou dont l'entourage présente des comorbidités.

Les enfants recevront sur une période de trois à six semaines deux injections de vaccin. Les grossistes en pharmacie ont reçu environ 2,2 millions de doses réservées à ce jeune public.

Outre la vaccination chez les pédiatres et médecins généralistes, des actions d'envergure sont prévues au zoo de Berlin et au musée d'histoire naturelle, ou encore dans les écoles.

Avec une virulente quatrième vague et des taux d'incidence qui explosent chez les enfants dans certaines localités, la commission vaccinale s'est attirée les critiques pour la lenteur et la frilosité de ses recommandations, émises il y a seulement quelques jours.

Avec une vaccination des enfants, "il y a nettement plus de chances de

maintenir le fonctionnement de l'école aussi longtemps que possible", relève le président de l'Association allemande des enseignants, Heinz-Peter Meidinger. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) observe elle-même que les catégories d'âge entre 5 et 14 ans sont actuellement les plus touchées par la pandémie, avec parfois des taux deux à trois fois plus élevés que dans le reste de la population.

La Hongrie va ainsi elle aussi lancer sa campagne pour les 5-11 ans mercredi. En Grèce, plus de 20.000 parents ont pris rendez-vous pour faire vacciner leur enfant également à partir de mercredi.

L'Espagne, une des bonnes élèves de la vaccination en Europe, ouvre elle aussi la campagne d'injections aux 5-11 ans, dans l'espoir de lutter contre la recrudescence des contaminations chez les jeunes et la transmission du virus en milieu familial.

D'après les autorités, 3,3 millions d'enfants sont susceptibles de bénéf-

icier de la vaccination. "A l'heure actuelle, les enfants de moins de 12 ans constituent le groupe d'âge avec l'incidence cumulée la plus élevée de cas de Covid-19", rappelle le ministère espagnol de la Santé.

Même s'il y a plus d'indécision que lors de la campagne de vaccination des adultes, 74% des parents comptent faire vacciner leur enfant, selon un sondage.

Une campagne gouvernementale à la télévision met en scène des enfants se réjouissant que cela soit "leur tour" d'être vaccinés pour faire comme "papi et mamie, papa et maman, tatie et tonton, la maîtresse" et pouvoir "embrasser sans limites, aider à en finir avec ce virus et protéger les personnes âgées".

D'autres pays européens, comme l'Italie, la Pologne, les pays baltes ou encore la Slovaquie, la République tchèque, le Portugal et la Suisse démarrent leur campagne dans les prochains jours.

Hors d'Europe, le Canada et les Etats-Unis ou encore Israël ont aussi autorisé la vaccination des enfants aussi jeunes. La Chine, le Chili, l'Argentine, le Venezuela et la Colombie vaccinent les enfants à partir de 3 ans, Cuba et le Nicaragua à partir de 2 ans.

En France, seule la vaccination des enfants risquant de développer des formes graves a été approuvée, mais le gouvernement a dit envisager de l'élargir "à tous les enfants" sur la base du volontariat.

Ces campagnes démarrent alors que l'OMS a averti, mardi, que le variant Omicron se propage "à un rythme que nous n'avons jamais vu avec aucun autre variant", et a dit redouter une saturation des hôpitaux.

La pandémie a fait au moins 5.311.914 morts dans le monde depuis fin 2019, selon un bilan établi par l'AFP à partir de sources officielles, mardi en milieu de journée.

Le nouveau chancelier Scholz promet de lutter contre une "minorité d'extrémistes" anti-vaccins

Le nouveau chancelier allemand Olaf Scholz a promis mercredi de mobiliser les moyens de l'Etat face à une "minorité d'extrémistes" anti-vaccins, après des menaces de mort issues de cette mouvance visant un dirigeant régional et plusieurs manifestations.

"Ce qui existe aussi aujourd'hui en Allemagne, c'est le déni de la réalité, les histoires de conspiration absurdes, la désinformation délibérée et l'extrémisme violent", a déploré devant le Bundestag M. Scholz, promettant une riposte "utilisant tous les moyens de notre Etat de droit démocratique".

Une importante intervention policière était menée mercredi à Dresde (Saxe), après des menaces de mort proférées via Telegram par des opposants à la vaccination.

Elles visaient le ministre-président de ce Land d'ex-RDA particulièrement rétif aux injections, qui constitue un des principaux foyers de la pandémie en Allemagne. "Soyons clairs: une petite minorité extrémiste dans notre pays s'est détournée de notre société, de notre démocratie, de notre communauté et de notre Etat, et pas seulement de la science, de la rationalité et de la raison", a décrit le chancelier social-démocrate, qui a succédé il y a une semaine à Angela Merkel.

"Nous respectons les objections sérieuses, nous écoutons, nous recherchons le débat, nous sommes ouverts à la critique et à la contradiction", a-t-il assuré. "Nous ne renonçons pas à essayer de convaincre ceux qui étaient jusqu'à présent réticents à se laisser vacciner par la force des faits, la force de la raison ou la force du meilleur argument".

Mais "nous n'accepterons pas qu'une infime minorité d'extrémistes désinhibés tente d'imposer sa volonté à l'ensemble de notre société. Nous nous y opposerons avec toutes les ressources de notre Etat de droit démocratique", a prévenu le chancelier.

Entre 15.000 et 20.000 opposants violents à la vaccination sont recensés par les autorités allemandes.

Les Etats-Unis dépassent les 800.000 morts du Covid-19

Les Etats-Unis, officiellement le pays le plus endeuillé par la pandémie, ont dépassé mardi les 800.000 morts du Covid-19, selon le bilan de l'université Johns Hopkins. Ce chiffre est supérieur à la population d'Etats américains entiers, comme le Dakota du Nord ou l'Alaska.

Environ 450.000 décès ont eu lieu en 2021, malgré des vaccins très efficaces ayant commencé à être autorisés à partir de décembre 2020, et largement disponibles au printemps 2021. Les Etats-Unis enregistrent actuellement en moyenne 1.150 décès du Covid-19 par jour, selon les chiffres des Centres de prévention et de lutte contre les maladies (CDC). La

vaste majorité des décès sont des gens non-vaccinés.

Environ 72% de la population américaine a reçu au moins une dose de vaccin contre le Covid-19, moins que de nombreux pays, dont la France. "Alors que nous passons le cap symbolique des 800.000 Américains morts du Covid-19, nous nous souvenons de chaque personne, des vies qu'elles ont vécues, et nous prions pour leurs proches", a souligné le président américain Joe Biden dans un communiqué. "Je sais ce que c'est que d'avoir une chaise vide autour de la table de la cuisine, particulièrement pendant la saison des fêtes, et mon cœur se fend pour chaque famille qui subit cette douleur", a-t-il ajouté.

Les chefs du Congrès ont respecté mardi soir une minute de silence en l'honneur des vies perdues. "Nous nous rappellerons que 800.000 êtres aimés ne sont pas arrivés jusqu'ici: un père ou grand-père perdu, une mère ou grand-mère, un ami, un visage familier dans le voisinage", a déclaré le chef de la majorité démocrate au Sénat, Chuck Schumer, dans un communiqué. "Nous connaissons tous quelqu'un que cette maladie a emporté."

Cette triste étape intervient en pleine cinquième vague de contaminations aux Etats-Unis, liée comme la précédente au variant Delta.

Mais les experts s'inquiètent désormais du variant Omicron, qui com-

mence à se répandre dans le pays même s'il ne représente pour le moment qu'environ 3% des nouveaux cas.

Omicron se propage à un rythme inédit sur la planète, a averti mardi l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Les Etats-Unis sont le pays le plus endeuillé du monde, selon les chiffres officiels communiqués par les autorités, devant le Brésil, l'Inde, le Mexique et la Russie.

La pandémie a fait au moins 5,3 millions de morts dans le monde depuis fin 2019, selon un bilan établi par l'AFP à partir de sources officielles mardi. Mais selon l'OMS, le bilan réel pourrait être deux à trois fois plus élevé.

Kais Saïed sous le feu des critiques après avoir prolongé ses pleins pouvoirs

Le président tunisien Kais Saïed s'est attiré un déluge de critiques mardi après sa décision de prolonger d'un an le gel du Parlement, ses opposants y voyant une nouvelle dérive autoritaire à trois jours du onzième anniversaire de la révolte ayant renversé la dictature.

Quatre mois et demi après avoir suspendu le 25 juillet le Parlement dominé par le parti d'inspiration islamiste Ennahdha, sa bête noire, M. Saïed a procédé lundi à une dissolution qui ne dit pas son nom de l'assemblée en prolongeant son gel jusqu'au scrutin législatif dont il a fixé la date au 17 décembre 2022. Le chef de l'Etat a aussi annoncé un référendum pour le 25 juillet sur des amendements de la Constitution, qu'il veut plus présidentielle, et de la loi électorale qui régira les législatives.

En pleine crise socio-économique et sanitaire et après des mois de blocage politique, M. Saïed, élu au suffrage universel fin 2019, a invoqué le 25 juillet 2021 un "péril imminent" pour limoger le Premier ministre soutenu par Ennahdha, suspendre les activités du Parlement et reprendre en main le pouvoir judiciaire. Les ambassadeurs des pays membres du G7 et de l'Union européenne (UE) en Tunisie ont appelé vendredi à un retour "rapide" aux institutions démocratiques.

Les Etats-Unis ont salué l'annonce d'un nouveau scrutin législatif pour décembre 2022. "Nous accueillons favorablement l'annonce du président Saïed d'un calendrier prévoyant une voie vers la réforme politique et des élections parlementaires", a affirmé le porte-parole du département d'Etat Ned Price dans un communiqué. "Nous espérons un processus de réforme qui sera trans-



parent et inclusif de la diversité des voix politiques et de la société civile".

Si M. Saïed, qui se targue d'un important soutien au sein d'une opinion publique exaspérée par les blocages et la corruption, conçoit le calendrier dévoilé lundi comme une feuille de route pour tourner la page de la crise, ses opposants l'accusent de chercher à prolonger son monopole du pouvoir. "Son discours peut se résumer ainsi: je suis l'Etat, je suis le président, je suis le gouvernement, je suis la justice, je suis la commission électorale, je suis le peuple, je suis le prophète infaillible", a réagi sur Facebook le député d'opposition Hichem Ajbouini.

M. Saïed a fait savoir que les amendements qu'il entendait soumettre à référendum seraient la synthèse de

propositions élaborées à la faveur de "consultations populaires" à partir du 1er janvier sur des plateformes électroniques dédiées.

Pour le député Samir Dilou, ex-membre d'Ennahdha, "Saïed va lancer un référendum électronique susceptible de faire de la Tunisie un objet de risée".

Son discours "traduit l'état de déni dans lequel il vit et son refus d'écouter qui que ce soit", a-t-il ajouté auprès du quotidien Assabah. M. Saïed "semble déterminé à mener à bien son projet politique, faisant fi des pressions à la maison et à l'étranger", a dit à l'AFP l'analyste Slaheddine Jourchi. « Il essaye de couper l'herbe sous le pied de ses opposants en annonçant un calendrier avec des dates précises ».

"Son discours est intervenu en effet quelques jours avant des manifestations prévues par ses opposants mais aussi par ses partisans, le 17 décembre, jour de célébration du onzième anniversaire de la révolte qui a chassé du pouvoir Zine el Abidine Ben Ali et donné le coup d'envoi du Printemps arabe. "Le gros problème réside dans le fait qu'il va continuer à gouverner par décrets. Son conflit politique avec ses opposants va s'aggraver", selon M. Jourchi.

Le discours présidentiel a suscité des réactions mitigées dans la rue. "C'est important de mettre les choses sur la voie constitutionnelle et juridique et de les lier à un calendrier. Mais concernant les sujets actuels comme l'emploi, la pauvreté, la mar-

ginalisation et la poursuite en justice de ceux qui ont commis des crimes contre le pays, son discours en est encore loin", a confié à l'AFP Nizar ben Ahmida, un professeur de 37 ans. "J'ai retenu le fait qu'il y aura des élections le 17 décembre 2022. Je pense que c'est trop loin. Il est en train de gagner du temps", a estimé Nidhal, Tunisois de 35 ans.

Le chef de la puissante centrale syndicale tunisienne (UGTT) Noureddine Taboubi a relevé devant la presse que le discours de M. Saïed était "dépourvu de vision pour les orientations économiques et sociales". Et d'ajouter: "Nous avons soutenu ses annonces du 25 juillet mais nous ne lui avons pas donné un chèque en blanc".

Le Congrès écarte in extremis le danger d'un défaut de paiement des Etats-Unis

L'Amérique "peut souffler": les élus du Congrès ont accepté mercredi peu après minuit de relever le plafond de la dette des Etats-Unis et écarter ainsi la menace catastrophique d'un défaut de paiement de la première puissance économique mondiale.

Avec un seul soutien républicain, les élus démocrates au Sénat puis à la Chambre ont approuvé un projet de loi qui permettra aux Etats-Unis d'honorer leurs paiements jusqu'à début 2023. Il y avait urgence: le montant maximum d'endettement des Etats-Unis, le fameux "plafond", devait à tout prix être re-

levé le 15 décembre au plus tard, sans quoi l'Amérique n'était plus en mesure d'honorer ses paiements à ses créanciers et devait commencer à sabrer dans ses dépenses.

Cette situation sans précédent aurait plongé dans l'inconnu la finance et l'économie américaines mais également, par ricochet, internationales. Au risque de provoquer une récession. "Le peuple américain peut souffler: il n'y aura pas de défaut de paiement", s'est félicité le chef de la majorité au Sénat, Chuck Schumer.

Le texte approuvé mardi dans les deux chambres du Congrès, fruit de plusieurs jours

de négociations, a été dévoilé seulement quelques heures avant son adoption par les élus du Congrès. Il prévoit de relever la limite d'endettement du pays à un peu plus de 31.000 milliards de dollars.

Il ne reste plus à Joe Biden que de promulguer le texte. Relever la capacité d'endettement des Etats-Unis est d'ordinaire une formalité, mais cette procédure avait fait l'objet de tractations très difficiles au Congrès ces derniers mois, les républicains jugeant que cela reviendrait à donner un chèque en blanc au président américain, au moment même où ils l'accusent de contribuer à une inflation galopante.

"Les dépenses effrénées des démocrates ont déjà conduit à une inflation historique, qui équivaut à une taxe pour tous les Américains", a dénoncé l'élue républicaine Elise Stefanik pour justifier son opposition à la mesure.

Et aux démocrates de rétorquer que relever la limite d'endettement sert à rembourser des sommes déjà empruntées, dont des milliers de milliards de dollars dépensés sous la présidence Trump.

L'opposition républicaine leur a finalement permis d'employer une procédure parlementaire complexe, grâce à laquelle les démocrates n'ont eu besoin

que de leurs voix pour relever le "plafond" de la dette.

L'adoption de ce nouveau niveau maximum d'endettement pour est un énorme soulagement pour Joe Biden, qui affronte en parallèle d'autres périls au Congrès: son gigantesque volet social et écologique de 1.750 milliards de dollars, sur lequel il parie pour "reconstruire l'Amérique en mieux" et sauver sa cote de popularité, reste depuis des mois dans les limbes parlementaires.

Le chef du Sénat lui promet de faire passer ce plan, qui fait encore l'objet d'intenses négociations, avant Noël, ce qui promet de prochaines tractations houleuses sur la colline du Capitole.

Economie

Attijari Ebics : Attijariwafa bank complète son offre digitale à destination des entreprises

Le Pôle Corporate and Investment Banking d'Attijariwafa bank annonce dans un communiqué le lancement d'Attijari Ebics, une solution basée sur une connexion intégrée et hautement sécurisée entre le système d'information des entreprises, et celui de la banque pour recevoir des fichiers de reporting et transmettre des opérations de paiement ou d'encaissement.

Pour répondre aux besoins de ses clients souhaitant s'inscrire dans une digitalisation complète de leurs échanges, Attijariwafa bank leur offre la possibilité à travers ce service, de transmettre leurs opérations via le protocole EBICS, et la validation en ligne sur leurs portails e-banking (attijarientreprises.com et attijariCIB.com), en respectant la matrice des signataires paramétrée à cet effet.

Concrètement, Attijari Ebics permet, à travers ses deux modules « Reporting » et « Transactions », une intégration automatique des relevés bancaires dans les logiciels de gestion de trésorerie de ses clients, et une transmission intégrée depuis ces derniers, des fichiers de paiement des salaires et des fournisseurs ou encore des prélèvements automatiques.

« Pour nos clients, cette solution permet un allègement notable de leurs tâches administratives liées aux rapprochements bancaires et une meilleure maîtrise des risques commerciaux, grâce à une information rapide et fiable sur les encaissements, les décaissements et les impayés du jour », précise Adnane Driouech, responsable Cash Management Corporate et International au sein d'Attijariwafa bank.

Cette nouvelle solution d'Attijariwafa bank est une offre de télétransmission qui vient également en réponse aux clients qui utilisaient l'ancien protocole d'échanges ETE-BAC 3, avec une plus grande sécurisation des flux de données. Les opérations transitant via Attijari Ebics sont ainsi chiffrées et peuvent être opérées sous différents formats, reconnus par les systèmes d'information et de rapprochement comptable de référence aussi bien au niveau local qu'international. Ce qui permet à ses utilisateurs un gain de temps considérable, en leur garantissant des échanges de flux rapides et fluides ainsi qu'une protection optimale de leurs données bancaires.

L'IPIEM hors raffinage de pétrole en hausse pour le troisième trimestre d'affilée

L'indice de la production des industries manufacturières hors raffinage de pétrole poursuit sa tendance haussière pour le troisième trimestre consécutif.

Après une hausse de 0,9% au premier trimestre et de 19,9% au deuxième trimestre, le Haut-commissariat au plan (HCP) annonce qu'il a enregistré une hausse de 3,3% au cours du troisième trimestre 2021 par rapport à la même période de 2020.

A en croire l'institution publique, cette évolution résulte notamment de la hausse de l'indice de la production des « industries alimentaires » (8,9%), de celui de la « fabrication d'équipements électriques » (22,7%), de celui de la « métallurgie » (16,1%), de celui de l'« industrie du bois » (30,2%), de celui de l'« industrie d'habillement » (6,8%), de celui de l'« industrie pharmaceutique » (8,8%) et de celui de l'« industrie textile » (11,5%).

Dans une note d'information relative à l'indice de la production industrielle, énergétique et minière (base 100 : 2015), le HCP attribue aussi cette hausse à l'augmentation des indices de la « fabrication des produits métalliques » (5,1%) ainsi qu'à la « fabrication des produits en caoutchouc et en plastique » (7,5%).

Selon la même source, l'évolution de l'indice de la production des industries manufacturières hors raffinage de pétrole est également liée à la



hausse des indices de l'« industrie du cuir et de la chaussure » (11,0%), de la « fabrication de machines et équipements » (10,4%), de l'« imprimerie » (14,0%) ainsi que de la « fabrication d'autres produits minéraux non métalliques » (5,3%).

A titre de comparaison, la hausse enregistrée au deuxième trimestre avait été attribuée notamment à la hausse de l'indice de la production de l'« industrie automobile » (85,3%), de celui de la « métallurgie » (98,3%), de celui de la « fabrication de machines et équipements » (83,0%), de celui d'« autres produits minéraux non métalliques » (38,5%), de celui de l'« industrie d'habillement » (48,9%), de celui de l'« industrie textile » (44,3%) et de celui de la « fabrication des boissons » (20,1%).

Dans une note d'information se rapportant à cette période, le Haut-commissariat expliquait également cette évolution par la hausse des indices de l'« industrie pharmaceutique » (17,9%), de la « fabrication des produits métalliques » (41,0%), de la « fabrication des produits en caoutchouc et en plastique » (79,0%), de l'« industrie

du bois » (57,1%), de l'« industrie du cuir et de la chaussure » (32,5%), de l'« industrie alimentaire » (3,6%) et de la « réparation et installation de machines et équipements » (54,2%).

A noter qu'en raison de la diminution de l'indice de la production des « produits divers des industries extractives » de 1,3% et de celui des « minerais métalliques » de 0,2%, l'indice de la production des industries extractives avait en revanche enregistré une baisse de 1,3%, d'après la même note. Tandis que l'indice de la production de l'énergie électrique enregistrait, pour sa part, une hausse de 15,8%.

Dans sa note d'information du troisième trimestre en cours, il est important de relever ici que l'indice de l'« industrie automobile » a en revanche accusé un recul de 11,8%, selon les données publiées par le Haut-commissariat. Tout comme les indices de l'« industrie chimique » et d'« autres industries manufacturières » qui ont enregistré des baisses respectives de 3,3% et de 9,1%.

Par ailleurs, selon toujours le HCP, l'indice de la production

des industries extractives a enregistré une hausse de 5,8%, résultant de l'augmentation de l'indice de la production d'« autres industries extractives » de 5,8% et de celui de l'« extraction de minerais métalliques » de 6,0%.

Enfin, l'indice de la production de l'énergie électrique a enregistré, de son côté, une hausse 4,0%.

A titre de rappel, l'indice de la production des industries manufacturières hors raffinage de pétrole avait enregistré une baisse de 1,2% au quatrième trimestre 2020.

Cette régression résultait notamment de la baisse de l'indice de la production de l'« industrie d'habillement » (18,6%), de celui de l'« industrie automobile » (9,1%), de celui d'« autres matériels de transport » (47,2%) et de celui de la « fabrication de produits électroniques » (25,2%).

Elle était également liée au recul observé au niveau des indices de la « fabrication d'équipements électriques » (17,7%), de l'« industrie du cuir et de la chaussure » (21,8%) et de la « fabrication des boissons » (1,8%).

Alain Bouthy



L'indice de l'« industrie automobile » est ressorti en revanche en baisse de 11,8%, selon le HCP

Le Groupe BCP élu meilleure banque marocaine en Trade Finance

Le Groupe BCP a remporté le prix de la meilleure banque marocaine dans le domaine de la Trade Finance à l'occasion de l'édition 2022 des trophées "World's Best Trade Finance and Supply Chain Finance Providers". Organisé par la revue internationale "Global Finance", ce prix récompense les banques qui excellent en matière de financement du commerce extérieur dans leur pays, a indiqué un communiqué du Groupe BCP.

"Ce Trophée est une reconnaissance internationale de la position de leader de la Banque Populaire sur le marché en matière de financement du commerce extérieur", a dit le directeur général de la BCP, Kamal Mokdad, cité par le

communiqué.

Et de soutenir: "Il confirme également notre engagement à offrir à nos clients, dans nos différents pays de présence, des produits et solutions Trade Finance innovants, portés par un parcours de transformation technologique et digitale en phase avec les meilleures tendances internationales".

Cette distinction vient couronner les efforts constants du Groupe BCP pour l'amélioration de son offre de valeur en matière de Trade Finance. Le Groupe a lancé un vaste programme de transformation de cette activité, accompagné de la mise en place de nouvelles technologies et de so-

lutions innovantes, visant à étendre son offre de services et à proposer de nouveaux parcours ainsi qu'une meilleure expérience client.

Fondée en 1987, "Global Finance" est une société d'édition basée à New York spécialisée dans le domaine de la Trade Finance et mondialement reconnue pour la qualité de ses publications.

Cette société sélectionne régulièrement les entreprises les plus performantes dans le domaine de la Trade Finance parmi les banques et autres prestataires de services financiers. Ces prix sont devenus un gage d'excellence pour la communauté financière mondiale.

Hausse du rendement à l'hectare des PFD d'olivier de plus de 30%

Les plateformes de démonstration (PFD) d'olivier ont enregistré, durant la campagne 2020/2021, une augmentation du rendement à l'hectare de plus de 30% par rapport aux rendements réalisés par les agriculteurs au niveau des parcelles témoins, indique le Groupe OCP.

Le rendement moyen enregistré au niveau des PFD a été de plus de 6,1 T/ha, tandis que les parcelles témoins ont enregistré un rendement moyen de plus de 4,7 T/ha, précise l'OCP qui vient de dévoiler les résultats provisoires des PFD – Olivier / campagne 2020-2021 de l'initiative Al Moutmir.

La conduite technique améliorée ainsi que l'utilisation des nouvelles technologies notamment les produits de spécialité ont contribué d'une façon remarquable à l'amélioration du poids et du calibre du fruit à hauteur de 11% par rapport aux parcelles témoins, fait savoir la même source.

Concernant le taux d'huile, rapporte la MAP, les plateformes de démonstration ont enregistré une amélioration de plus de 18% par rapport aux parcelles témoins, relève l'OCP. Du point de vue marge bénéficiaire, le programme de production intégré adopté dans les PFD a abouti à une amélioration de l'ordre de 40%, ajoute le groupe.

Les PFD sont réparties sur les différentes provinces agricoles (27 provinces) au Maroc. En outre, ces plateformes d'olivier ont touché l'ensemble des variétés, types de conduite (bour, irrigation gravitaire et irrigation localisée) et mode d'exploitation (extensif et intensif) existants dans les différents bassins de production à l'échelle nationale.

Grâce à la présence d'une équipe composée de jeunes ingénieurs agronomes et experts, une approche scientifique et agronomique sera adoptée pour l'élaboration des ICP (Integrated Crop Program) / culture, tout en tenant compte des spécificités agro-climatiques de chaque site de production.

Dans le même sens, l'équipe d'agronomes s'est chargée du suivi scientifique de façon régulière pour pouvoir réussir ces plateformes et pour évaluer également la performance agronomique de chaque composante du rendement.

Le programme des PFD olivier veille à la rationalisation de l'utilisation des nutriments NPK en utilisant les formules spécifiques sur mesure basées sur les résultats des analyses du sol et produites par les smart blenders.

Cette technologie a pour objectif de produire des formules NPK sur mesure pour chaque



parcelle agricole, en fonction des besoins en macro et micro nutriments de la plante et ce, sur la base des analyses du sol et du rendement potentiel.

Cette solution permet ainsi d'apporter une alimentation équilibrée et adaptée à la culture et à la plante. Le déploiement des unités de production smart blender en partenariat avec les partenaires fabricants distributeurs d'engrais et

les agrégateurs nationaux a permis aujourd'hui la production d'engrais NPK Blend sur mesure au niveau d'unités de proximité basées au plus près des agriculteurs.

Plus de 47 points de vente sont aujourd'hui opérationnels dans différentes régions du Royaume. Le programme des plateformes de démonstration est appuyé par des partenaires best in class qui collaborent aux côtés des

ingénieurs agronomes Al Moutmir.

Les PFD étaient une occasion extrêmement importante pour partager les informations scientifiques et techniques avec les agriculteurs voisins et assurer également la formation à travers une centaine d'écoles aux champs organisées par les équipes Al Moutmir durant les différents stades de production.

Financement additionnel de la BAD pour la pérennisation et la sécurisation de l'alimentation en eau potable

L'Office national de l'électricité et de l'eau potable (ONEE) et la Banque africaine de développement (BAD) ont signé un accord de financement additionnel de 18 millions d'euros (M€) pour la pérennisation et la sécurisation de l'alimentation en eau potable dans plusieurs régions du Maroc.

Cet accord a été signé par Abderrahim El Hafidi, directeur général de l'ONEE et Achraf Tarsim, représentant résident de la

BAD au Maroc, indique l'Office dans un communiqué.

La même source précise que ce concours financier additionnel contribuera, avec le prêt déjà mobilisé en 2018 (d'un montant total d'environ 115 M€), au financement d'un programme visant la pérennisation et la sécurisation de l'alimentation en eau potable des villes d'Al Hoceima, Tanger, Guercif, Béni Mellal et Zagora à travers plusieurs composantes, rapporte la MAP.

Il s'agit de l'adduction des eaux brutes du futur barrage "Ghriss" jusqu'à la station de traitement d'Al Hoceima, de l'adduction des eaux brutes du barrage "Ibn Battouta" à la station de traitement Mharhar/Tanger, ainsi que du renforcement de la production d'eau de la région de Guercif à partir du futur barrage "Targa Ou Madi", de la capacité de traitement pour la région de Beni Mellal et de la production d'eau de la région de Zagora à partir du futur barrage

"Agdez". Ces projets s'inscrivent dans le cadre du Programme national pour l'approvisionnement en eau potable et l'irrigation 2020-2027 (PNAEPI) dont la convention a été signée devant Sa Majesté le Roi, le 13 janvier 2020.

La collaboration entre l'ONEE et la BAD dans les secteurs de l'eau potable et de l'assainissement liquide remonte à 1978 avec une contribution financière totale de la BAD de l'ordre de 9 milliards de dirhams.

Annnonce des lauréats du 19^{ème} Grand Prix national de la presse



Les lauréats de la 19^{ème} édition du Grand Prix national de la presse ont été dévoilés par le jury lors d'une cérémonie organisée, mardi, à Rabat. Cette cérémonie, à laquelle ont pris part le ministre de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, Mohamed Mehdi Bensaid, et plusieurs personnalités du monde de la presse, de l'art et de la littérature, a été marquée par l'annonce des vainqueurs du prix honorifique ainsi que des prix de la télévision, de la radio, de la presse écrite, de la presse électronique, de l'agence de presse, de la production journalistique amazighe, de la production journalistique hassanie, de la photographie, du journalisme d'investigation, alors que celui de la caricature n'a pas été attribué pour la 3^{ème} année consécutive.

Le prix honorifique, qui rend hommage à une personnalité du monde des médias ayant contribué au développement et à l'évolution du paysage médiatique national et à la consécration des nobles principes du métier, a été attribué à titre posthume à feu Mohamed dah Lghdaf, ancien directeur de Laâyoune TV (SNRT).

Le prix de l'agence de presse a été décerné ex-aequo à Karima Hajji pour son article "Latifa Ibn Ziaten, un rempart inébranlable contre les partisans de l'extrémisme et de la radicalisation des jeunes" et à Younes Bouzrida pour son article "Amal Majdoub, une infirmière éprise d'affection pour ses patients".

Pour ce qui est du prix de la télévision, il a été remporté ex-aequo par Khalid Azdoun, journaliste d'Al Oula (SNRT) pour son sujet sur "Le vaccin de l'espoir" et Meriem Raissi (2M) pour un épisode de l'émission "Koullouna Abtal" intitulée "Raouae".

Quant au prix de la radio, il a été attribué ex-aequo à Khalil Dernan (SNRT) pour son oeuvre "L'immobilier en cours de construction: quand le rêve de posséder un logement se transforme en un cauchemar fait d'escroquerie", et à Karima Zahnoun (SNRT) pour une enquête intitulée "Les Marocains au temps du corona".

Dans la catégorie de la presse écrite, le prix a été octroyé à la journaliste Naïma Charai de l'hebdomadaire "Le Reporter" pour son oeuvre "Danger: ce vol de barques, une menace pour la sécurité", alors que le prix de la presse électronique est revenu ex-aequo aux journalistes de Hespess.com, Abdessalam Chamekh pour un sujet sur l'aventure des "harraga" marocains sur les frontières turques, et Amal Kenin pour son enquête intitulée "Une quête de l'eau se transforme en supplice d'été et d'automne".

Le prix de la photographie a été remis au journaliste photographe Abdelmajid Bziouat de "L'économiste" pour un reportage-photo sur la réglementation de la culture du cannabis, alors que celui du journalisme d'investigation est revenu à Yassine Omari d'"Al Oula" (SNRT) pour un épisode de l'émission "45 minutes" intitulé "Le terrorisme, l'équation de la réconciliation".

Concernant le prix de la production journalistique amazighe, il a été remporté par le journaliste Brahim Karim (SNRT), pour son documentaire "Racines...un épisode sur l'insertion professionnelle et économique des immigrés subsahariens".

Quant au prix de la production journalistique hassanie, il a été attribué à Mohamed Trouzi de la chaîne Laâyoune TV (SNRT) pour son oeuvre "Yam Lagtaa".

Intervenant à cette occasion, M. Ben-

said a indiqué que le ministère a tenu, depuis le lancement du Prix en 2003, à honorer ses engagements en veillant à l'organisation de ce rendez-vous important, tout en réunissant les conditions d'une compétition loyale entre les candidats et en garantissant l'indépendance et la liberté du choix du jury, conformément à des normes professionnelles bien précises. L'organisation de cette édition, malgré les conditions difficiles dues à la pandémie, confirme l'importance de ce Prix et de ce rendez-vous annuel qui rend hommage aux compétences professionnelles du monde de la presse, a relevé le ministre.

Il a également fait savoir que son département compte organiser une rencontre de communication afin de débattre de la révision du cadre régissant ce Prix en engageant une réflexion sérieuse afin de s'ouvrir sur les contributions "distinguées" des journalistes marocains établis à l'étranger.

M. Bensaid a, de même, insisté sur la nécessité de penser à un nouveau modèle pour l'entreprise de presse qui soit au diapason des mutations numériques, ajoutant que le ministère s'engagera dans ce chantier en poursuivant les consultations avec les différents professionnels, le but étant de promouvoir le secteur de la presse sans pour autant perdre de vue l'amélioration du statut social et matériel des travailleurs dans ce domaine, conformément à la politique nationale consacrée par le lancement du chantier de la protection sociale.

De son côté, le président du jury et secrétaire général du Conseil de la communauté marocaine à l'étranger, Abdellah Boussouf, a indiqué que toutes les œuvres qui étaient en lice dans cette compétition ont abordé une variété de sujets d'actualité qui touchent de près la société, relevant que

les oeuvres primées respectent toutes les normes professionnelles adoptées par le jury après moult discussions.

Il a, en outre, mis en avant l'attachement du corps journalistique marocain aux grandes questions de l'heure, ajoutant que cet esprit d'engagement s'est manifesté en pleine pandémie puisque les journalistes étaient aux premières loges pour apporter une information précise et vérifiée à leur audience.

M. Boussouf a aussi insisté sur l'importance de la révision du décret régissant le Prix de la presse pour s'ouvrir sur d'autres genres journalistiques, tout en mettant en relief le travail accompli par les journalistes marocains résidant à l'étranger ainsi que les efforts déployés par leurs collègues étrangers accrédités au Maroc.

Le jury de la 19^{ème} édition du Grand prix national de la presse était composé de Jamila Chadli, rédactrice en chef centrale à la chaîne 2M, Mokhtar Laghzioui, directeur de publication au quotidien "Al Ahdad Al Maghribia", Ali Khella, directeur de production et programmation à la Société nationale de radiodiffusion et de télévision (SNRT) et de Samir Hilal, rédacteur en chef et chef de la division multilingue à l'Agence marocaine de presse (MAP).

Il comprenait aussi Nadia Mehidi, professeure à l'Institut supérieur de l'information et la communication (ISIC), Abdellhakim Badi, directeur de publication au quotidien "Annahar Al Maghribia", Mohamed Bedari, directeur-adjoint à la direction de l'information de la première chaîne, Jihan Elkhoui, journaliste au quotidien "Les Inspirations Eco", Rahal Boubrik, professeur à l'Institut des études africaines (IEA) et Abdellhak Adimi, journaliste au quotidien "Rissalat Al Oumma".

La calligraphie arabe au patrimoine culturel immatériel de l'humanité

"La calligraphie arabe : connaissances, compétences et pratiques", présentée par le Maroc et 15 autres pays arabes, a été inscrite sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité, a annoncé mardi l'Unesco.

Son inscription a été décidée par le Comité du patrimoine culturel immatériel de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture

(Unesco), qui se réunit en ligne, du 13 au 18 décembre, pour examiner 55 nouvelles demandes d'inscription soumises par les Etats parties.

L'inscription de la calligraphie arabe a été soumise dans le cadre d'une candidature commune déposée auprès de l'Unesco par 16 pays arabes dont le Royaume du Maroc.

Le comité a également inscrit sur la liste représentative du patri-

moine culturel immatériel de l'humanité "la fauconnerie un patrimoine humain vivant", soumise par 25 pays de différents continents, dont le Maroc.

Le Comité du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO devra également se prononcer lors de cette réunion virtuelle sur l'inscription de l'art équestre de la Thourida, présentée par le Maroc.

Ce mardi, l'Unesco a annoncé

l'inscription sur la Liste du patrimoine immatériel notamment "les valeurs, connaissances, coutumes et pratiques du peuple awajün liées à la poterie" (Pérou), "les danses et expressions associées à la Fête-Dieu" (Panama), "le Pasillo, chant et poésie" (Equateur), "le cycle des festivités autour de la vénération et du culte de Saint Jean-Baptiste" (Venezuela) et "la grande fête de Tarija" (Bolivie).

L'Unesco a également an-

noncé l'inscription sur cette même Liste de "la rumba congolaise", "les traditions nordiques des bateaux à clins" (Danemark Finlande, Islande, Norvège et Suède), "les pratiques et expressions culturelles liées au M'bolon", instrument de musique traditionnel à percussion du Mali et la construction et l'utilisation des pirogues monoxyles expansées dans la région de Soomaa (Estonie).

Le rappeur Tory Lanez sera jugé pour avoir tiré sur Megan Thee Stallion



Le rappeur canadien Tory Lanez va être jugé pour avoir tiré dans les pieds de la chanteuse Megan Thee Stallion après une fête arrosée à Hollywood, a décidé mardi un tribunal de Los Angeles.

La star du hip-hop se trouvait dans une voiture avec Tory Lanez durant l'incident, survenu en juin 2020. Ils revenaient d'une soirée organisée par Kylie Jenner lorsqu'ils se sont disputés.

Selon le récit fait au tribunal par un enquêteur, Megan Thee Stallion a exigé de sortir de la voiture. C'est alors que Tory Lanez lui aurait crié "danse, salope" avant de lui tirer dans les pieds avec un pistolet.

Blessée aux pieds et saignant abondamment, la chanteuse était tombée au sol et avait rampé vers une maison voisine.

Le rappeur canadien, qui a dit avoir été ivre au moment des faits, s'était alors confondu en excuses et avait proposé de raccompagner Megan Thee Stallion chez elle. Selon sa déposition aux enquêteurs, Tory Lanez lui a proposé de l'argent pour garder le silence sur cet incident.

La chanteuse, qui n'avait initialement pas voulu ébruiter l'affaire, avait été hospitalisée et les médecins lui avaient retiré plusieurs éclats de balle. Elle a déclaré à la police que des fragments restaient dans ses pieds et qu'elle souffrait lorsqu'elle

portait certains modèles de chaussures.

Les enquêteurs avaient découvert quatre douilles sur le lieu de l'incident. Tory Lanez, âgé de 29 ans et dont le vrai nom est Daystar Peterson, nie toute responsabilité dans cette affaire. Il évoque même les faits dans son album "Daystar", demandant dans une chanson comment quelqu'un peut se faire "tirer dans les pieds" sans qu'"aucun os ou tendon ne soit touché".

Actuellement en liberté sous caution, le rappeur est accusé d'attaque à l'aide d'une arme semi-automatique et de port d'une arme à feu non enregistrée. Il encourt une peine de plus de 22 ans de prison s'il est condamné.

Bouillon de culture

Vente aux enchères

La maison Artcurial Maroc a organisé, mardi à la galerie Venise Cadre (GVC), une pré-exposition de la vente aux enchères "Un Hiver marocain" qui aura lieu le 30 décembre prochain à Marrakech.

Cette vacation se divise en trois chapitres, à savoir Majorelle & ses contemporains qui dévoile des œuvres d'artistes tels que Dinot, Ackein, Boutet de Monvel ou encore Roubt-zoff, le chapitre Art moderne & contemporain, qui présente des artistes qui ont marqué le XXe siècle, au Maroc et dans le monde: Chaïbia, Melehi, Gharbaoui ou encore El Glaoui ainsi que Chagall, Picasso, Matisse ou Miró et l'Art contemporain africain qui présente une sélection d'artistes modernes établis et de la scène contemporaine.

Actuellement présentées dans le Musée Mohammed VI à Rabat, des photographies de Malick Sidibé et Seydou Keita seront offertes à la vente. Des photographies de Malick Sidibé et Seydou Keita seront offertes à la vente dans le cadre de cette exposition qui aura lieu à la Mamounia à Marrakech du 26 au 30 décembre, jour de la vente aux enchères.

Dans une déclaration à la MAP, le directeur d'Artcurial Maroc, Olivier Berman, s'est réjoui de pouvoir revenir dans ce magnifique écrin qu'est la Mamounia pour cette nouvelle session d'un Hiver marocain, soulignant que pour Majorelle et ses contemporains, cette session dévoile des œuvres rares et historiques de Boutet de Monvel, Ackein, Dinot et Majorelle.

Il a de même rappelé que l'art moderne et contemporain réunit des artistes de différents horizons dans un même catalogue, précisant qu'ils sont marocains tels que Chaïbia et Melehi, africains à l'exemple d'Aboudia ou encore Sidibé et enfin Chagall, Picasso, Matisse et Miró, présentés pour la première fois dans une vente aux enchères au Maroc.

Ben Affleck heureux de ne plus jouer les jeunes premiers dans "The Tender Bar"

Ben Affleck est heureux de ne plus avoir à jouer les jeunes premiers et aime incarner désormais des personnages plus réfléchis et plus profonds pour lesquels il peut puiser dans ses expériences de vie, les bonnes comme les mauvaises.

Voici près de 25 ans que la superstar hollywoodienne a accédé à la gloire avec son film "Will Hunting", où Robin Williams campait le mentor du jeune prodige Matt Damon. Les deux jeunes hommes, amis d'enfance, avaient râlé à l'époque l'Oscar du meilleur scénario.

Co auteur et acteur du film, Ben Affleck a désormais 49 ans mais n'a pas vu le temps passer. "Lorsque je me regarde dans le miroir, je m'attends toujours à voir un trentenaire", assure-t-il à l'AFP. "Malheureusement, ce n'est jamais le cas", sourit l'acteur. "Aujourd'hui, je ne suis pas loin de Robin (Williams), voire plus vieux que lui lorsqu'il jouait ce rôle" dans "Will Hunting".

"C'est choquant", explique-t-il. Ben Affleck reconnaît toutefois apprécier de pouvoir jouer des personnages qui "ont roulé leur bosse",

comme cet oncle excentrique mais clairvoyant qu'il interprète dans "The Tender Bar", dans les salles américaines vendredi.

Ces personnages "ne sont pas nécessairement le protagoniste central, et c'est souvent une bonne chose", estime l'artiste.

Dans les films, les héros "doivent fondamentalement se limiter à un certain nombre de vertus pour que le public puisse s'identifier à eux. Ça contribue à les simplifier d'une manière qui les rend difficiles à interpréter avec réalisme". "Plus les gens sont imparfaits et plus je les trouve intéressants, dans un certain sens", dit Ben Affleck.

Voici seulement quatre ans, l'acteur avait endossé le costume de Batman dans "Justice League", une performance qui n'avait pas emballé les fans du super-héros.

Durant cette période, il a de nouveau lutté contre ses vieux démons de l'alcool et a divorcé de l'actrice Jennifer Garner, autant d'épisodes scrutés à la loupe par la presse à scandales, comme le reste de sa vie privée.

Mais Ben Affleck a depuis lors amorcé une

sorte de renaissance artistique, avec des rôles plus profonds et nuancés comme cet entraîneur de basket alcoolique pleurant la mort de son fils dans "The Way Back", sorti en 2020. Cette année, il s'illustre dans des seconds rôles, "The Tender Bar" mais aussi dans le film médiéval de Ridley Scott "Le Dernier duel", où il incarne un aristocrate ayant un faible pour les orgies bien arrosées. "Je ne pense pas qu'on puisse faire un film autour de mon personnage dans +Le Dernier duel+ car il est tout simplement odieux. Mais ça reste un défi très intéressant pour un comédien d'essayer de trouver un tel personnage et de lui insuffler de l'humanité", analyse-t-il. Dans "The Tender Bar", qui sera diffusé sur la plateforme Amazon Prime à partir du 7 janvier, Affleck joue un barman qui tente de représenter un modèle paternel pour son jeune neveu, intellectuellement très brillant, abandonné par son père. Oncle Charlie n'a pas fait d'études mais il fait de son mieux pour inculquer au jeune "JR" des valeurs pleines de bon sens prolétarien, prônant le respect des femmes et le mettant en garde contre les dangers de l'alcool.

Dans une interview, George Clooney, qui a réalisé le film, exprimait sa fierté de voir "un acteur qui se fait les dents sur un très bon rôle, car cela n'arrive pas souvent". Le film a été reçu plutôt tièdement mais la performance de Ben Affleck a été relevée par la critique et lui a valu une nomination aux Golden Globes cette semaine.

L'acteur a toutefois pris du recul et ces choses ne lui paraissent "plus aussi importantes que par le passé".

A Hollywood, on a tendance "à courir frénétiquement après le prochain rôle, en faisant abstraction de tout le reste". Pourtant, "le téléphone peut s'arrêter de sonner" soudainement, relève-t-il.

Loin de la "cacophonie" des réseaux sociaux, Ben Affleck dit avoir appris à évaluer le succès par lui-même, à l'aune de ses propres critères. Raison de plus pour accepter des rôles "plus intimes" et qui lui permettent d'utiliser son parcours de vie, positif ou négatif, "pour devenir un meilleur interprète, scénariste ou réalisateur".

Christian Lindner

*Gardien ambitieux
des finances allemandes*



Connu comme chef de parti aux répliques cinglantes, l'Allemand Christian Lindner change de braquet en s'installant au ministère des Finances de la première économie européenne où ce libéral forme un trio détonnant avec ses partenaires de gouvernement écologistes et sociaux-démocrates.

C'est à un passionné d'automobile, amateur de Porsche, que le nouveau chancelier Olaf Scholz a confié le budget de l'Allemagne qui veut mettre les bouchées doubles dans sa transi-

tion énergétique.

C'est cet adepte de la rigueur, partisan d'une stricte discipline fiscale, qui va devoir financer les dépenses nécessaires pour moderniser le pays.

Mis au défi de résoudre ces contradictions, Christian Lindner, 42 ans, sans expérience ministérielle, aura une "influence décisive sur les succès ou les échecs" de la coalition inédite tout juste entrée en fonction à Berlin, prédit le quotidien Tagesspiegel.

Le chef du parti libéral FDP est le premier membre du nouveau gouvernement à prendre la lumière : il présentera lundi en conseil des ministres une rallonge budgétaire de 60 milliards d'euros destinés à financer des investissements "d'avenir", sur le climat notamment.

Il est attendu dans la même journée à Paris, son premier déplacement à l'étranger.

Le dialogue entre la France et l'Allemagne sera crucial pour la réforme du pacte de stabilité européen dont Paris veut faire un des chantiers de la présidence française de l'UE au premier semestre 2022.

Le programme de la nouvelle coalition allemande n'exclut pas de faire preuve de "souplesse" sur ce sujet mais Christian Lindner a rappelé la semaine dernière qu'il se voyait en garant "de la stabilité fiscale en Allemagne comme en Europe".

Depuis son entrée en fonction, il ne cesse de manier les nuances, promettant de s'opposer à toute hausse

d'impôts tout en assurant vouloir être le ministre "qui rend possibles" les projets du nouveau gouvernement.

Homme pressé, le chef des libéraux, qui a adhéré au parti à 16 ans pour en devenir élu régional à 21 ans, est-il en train de se convertir au pragmatisme et au compromis ? C'est le pari de nombreux observateurs.

A la différence d'un Wolfgang Schäuble, ministre des Finances emblématique d'Angela Merkel, inflexible durant la crise financière de 2008-2010, "lui est beaucoup moins idéologique", confiait à l'AFP une source européenne, avant la nomination de M. Lindner.

"Durant la campagne pour les législatives il a bien sûr tenu le langage du FDP, mais il a été beaucoup moins dur qu'en 2017", analyse la même source.

Il y a 4 ans, il avait en effet rompu des négociations pour former un gouvernement avec les conservateurs d'Angela Merkel et les Verts, au prétexte de dissensions avec ces derniers. "Mieux vaut ne pas gouverner que mal gouverner", avait-il assuré.

Ses partisans ne lui en avaient pas tenu rigueur longtemps tant cet ancien entrepreneur, fiancé à une journaliste de télévision, très friand de talkshows et d'Instagram, a œuvré à la renaissance du parti FDP après sa traversée du désert.

"Christian Lindner et le FDP, c'est plus ou moins la même chose, il en a fait son one-man-show", estime Hans

Vorländer, professeur de sciences politiques à l'université technique de Dresde.

Ses détracteurs parlent même de "culte de la personnalité". Mais il a incontestablement été "le sauveur" du parti, dont il a pris les commandes à l'âge de 32 ans, en rajeunissant l'image et l'électorat, souligne Hans Vorländer.

Durant les gouvernements Merkel, le FDP a développé un certain euroscepticisme, flirtant par moments avec l'extrême droite de l'Alternative pour l'Allemagne (AfD), et plus récemment avec les opposants aux restrictions sanitaires.

Là encore, cet orateur réputé pour ses réparties cinglantes, qui contrastent avec la sobriété du nouveau chancelier, semble opter pour la souplesse : il a récemment exprimé son soutien à la mesure d'obligation vaccinale contre le Covid-19 promue par Olaf Scholz.

Pour Christian Lindner, originaire de Wuppertal (ouest), en Rhénanie-du-Nord-Westphalie, participer à une coalition gouvernementale n'est pas sans risque.

Aux élections de 2013, après quatre années d'alliance avec les conservateurs, le FDP avait été évincé du Bundestag pour la première fois de son histoire, un véritable traumatisme.

Aux membres de son parti, Christian Lindner a demandé récemment "patience" et "tolérance" à l'égard de la nouvelle coalition.



Adepte de la rigueur, partisan d'une stricte discipline fiscale, Christian Lindner va devoir financer les dépenses nécessaires pour moderniser le pays

OFFICE NATIONAL DE L'ÉLECTRICITÉ ET DE L'EAU POTABLE (ONEE) Branche Eau DIRECTION REGIONALE DES PROVINCES SAHARIENNES ACQUISITION DES EQUIPEMENTS DE SECOURS ET PIECES DE RECHANGE POUR LA NOUVELLE STATION DE DESSALEMENT DE BOUJDOUR AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTS N° 66/DR8/C/2021 à Lot unique

La Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE-Branche Eau, sise à Laâyoune, lance le présent appel d'offres qui concerne : Acquisition des équipements de secours et pièces de rechange pour la nouvelle station de dessalement de BOUJDOUR. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation. L'estimation du coût des prestations s'élève à 5.020.000,00DH TTC. Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 50.200,00 DH ou son équivalent en devise librement convertible. Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable sur le

portail marocain des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse suivante :

- Bureau d'ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE- Branche Eau. Adresse : Quartier Administratif, Avenue de la Mecque - Laâyoune, Tel : 05 28 89 36 56 ou 05 28 89 37 61 / 62.

Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- Soit déposés contre récépissé au Bureau d'ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes (DR8) - Quartier Administratif, Avenue de la Mecque - Laâyoune avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes (DR8) - Quartier Administratif, Avenue de la Mecque - Laâyoune avant la date et l'heure de la séance d'ou-

verture des plis. - Soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

L'ouverture publique des plis aura lieu le 13/01/2022 à 10h00 au siège de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes (DR8) - sise au Quartier Administratif, Avenue de la Mecque - Laâyoune. L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps.

Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, contacter la Division Achats de la Régionale des Provinces Sahariennes (DR8) de l'ONEE-Branche Eau - Adresse : Quartier Administratif, Avenue de la Mecque - Laâyoune - Maroc - Tel : 05 28 89 36 56 Fax : 05 28 89 24 93. - Email : stalha@onee.ma; hmoussaoui@onee.ma

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma> (Espace Entreprise - rubrique Achats).

N° 11 094/PC

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
REGION CASABLANCA SETTAT
PROVINCE DE SETTAT
CERCLE DE BENAHEM
CAIDAT OULED FARES
COMMUNE OULEDS FARES

Avis

Le président du conseil communal d'Ouled farés, informe le personnel de cette commune Qu'il a décidé d'organiser un examen d'aptitude professionnelle au titre de l'année 2022 au siège de la commune selon tableau suivant :

Grade actuelle	Grade du concours	Nombre de poste	Date d'examen
Rédacteur 4 ^{ème} grade	Rédacteur 3 ^{ème} grade	01	16/01/2022
Technicien 4 ^{ème} grade	Technicien 3 ^{ème} grade	01	16/01/2022
Adjoint administratif 2 ^{ème} grade	Adjoint administratif 1 ^{ème} grade	01	16/01/2022
Adjoint technique 3 ^{ème} grade	Adjoint technique 2 ^{ème} grade	01	16/01/2022

N°11 093/PA

Royaume Du Maroc
Ministère de la Santé et de la protection sociale
Délégation du ministère de la santé et de la protection sociale à Tétouan
Centre Hospitalier Provincial de Tétouan



المملكة المغربية
وزارة الصحة والحماية الاجتماعية
مندوبية وزارة الصحة والحماية الاجتماعية بطوان
المركز الاستشفائي الاقليمي - تطنجة

Avis d'appel à candidature de convention avec des médecins généralistes et spécialistes du secteur privé

Vu le Décret N° 2-12-507 du 28 rabii I 1436 (20 janvier 2015) relatif à la situation des médecins et des médecins dentistes du secteur privé conventionnés avec le ministère de la santé ; Vu l'Arrêté du ministre de la santé N° 672-17 du 23 di lhijja 1438 (14 septembre 2017) fixant les circonscriptions administratives et la liste des établissements de santé relevant du ministère de la santé dans lesquels les médecins généralistes et spécialistes et les médecins dentistes du secteur privé peuvent exercer par voie conventionnelle.

Le Centre Hospitalier provincial de Tétouan, lance un appel à candidature à une convention avec des médecins spécialistes du secteur privé pour travailler dans les hôpitaux relevant du CHP de Tétouan :

- 02 MEDECINS GENERALISTES
- 01 NEPHROLOGUE
- 01 GYNECOLOGUE
- 01 PSYCHIATRE

Les conditions requises : Les candidats doivent remplir les conditions suivantes :

- ✓ Avoir un diplôme de Doctorat ou un diplôme reconnu équivalent (muni de la décision d'équivalence) ;
- ✓ Etre inscrit dans l'Ordre national des médecins en tant que médecin exerçant du secteur privé ;
- ✓ Ne pas avoir fait l'objet d'une sanction disciplinaire ordinaire ;
- ✓ Ne pas avoir été condamné pour un fait qualifié de crime contre les personnes ou d'atteinte à la moralité publique.

Dossier de candidature : se compose des pièces suivantes :

1. Copie certifiée conforme du diplôme de Doctorat ou un diplôme reconnu équivalent (muni de la décision d'équivalence) ;
2. Copie légalisée de la carte d'identité nationale ;
3. Attestation récente d'inscription dans l'Ordre national des médecins en tant que médecin exerçant du secteur privé ;
4. Attestation de non sanction ordinaire délivrée par l'ordre des médecins ;
5. Casier judiciaire ou fiche anthropométrique ;
6. Le formulaire de candidature dûment rempli par le candidat à retirer sur place dans le secrétariat du directeur du Centre Hospitalier provincial de Tétouan.

• **Délai de dépôt des dossiers de candidature :**

Les candidats peuvent :

- Soit envoyer leurs dossier par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse suivante : « Hôpital provincial de Tétouan » au nom de Monsieur le Directeur du Centre Hospitalier provincial de Tétouan ;
- Soit déposer leurs dossiers contre récépissé au secrétariat du directeur du Centre Hospitalier provincial saniatr'mel de Tétouan avant le **31 Décembre 2021 jusqu'à 16h00**.

Tout dossier incomplet ou déposé hors ce délai sera rejeté.

Une commission s'occupera de l'étude des dossiers et la liste des candidats admis sera affichée à l'hôpital Provincial de Tétouan.

N°11 092/PA

ROYAUME DU MAROC



MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE MARITIME
Direction Régionale de l'Agriculture Du Sous-Massa
Direction Provinciale de l'Agriculture
TIZNIT

**AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS
N° 25/2021/DPA/TZ/SMOP
(SEANCE PUBLIQUE)**

Le Mercredi 12 Janvier 2022 à 10 H, il sera procédé, à la Salle de réunion de la D.P.A de Tiznit, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : **Travaux de construction de la piste rurale reliant C.T Tassrirt à douar Ikhfifolou sur une longueur 17+500 km C.T Tassrirt, cercle Tafraout, Province de Tiznit.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des Marchés de la D.P.A de Tiznit, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **200.000,00 (Deux cent mille dirhams)**

L'estimation des couts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de : **13.702.442,40 (Treize millions sept cent deux mille quatre cent quarante deux dirhams 40 Cts)**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés Publics.

Les concurrents peuvent :

- ⇒ Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- ⇒ Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des Marchés de la D.P.A de Tiznit ;
- ⇒ Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis
- ⇒ Soit les envoyer par voie électronique du portail des marchés publics

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 et 5 du règlement de consultation.

Les qualifications minimales requises pour les entreprises sont :

* Pour les concurrents installés au Maroc

Les concurrents doivent produire une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivant :

Branche d'activité	classe	Qualification
7	1	7.2

* Pour les concurrents non installés au Maroc :

Les concurrents doivent produire le dossier technique prévu par le règlement de la consultation.

N°11 091/PA

STE L.A.S.S CAR SARL
CONSTITUTION
I)- Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 10/10/2021, il a été institué une société SARL dont les caractéristiques sont:
• Dénomination Sociale : «L.A.S.S CAR»
• Forme : SARL.
Objet : LOCATION DES VOITURES SANS CHAUFFEUR.
Siège social : LOTISSEMENT EL WAHDA N° 201 LAAYOUNE.
• Durée : 99 ans.
• Capital social : 100 000,00 Dhs (Cent Mille Dirhams) divisé en 1000 parts sociales (Mille parts) de 100 Dhs (Cent Dirhams) chacune. La répartition du capital est faite comme suit:
• Mr EL ALLAOUI SIDI EL MAMI : 50 000,00 DH
• Mr AIT IHYAM'HAMED : 50 000,00 DH
Total : 100 000,00 DH
• La gérance : Mr. EL ALLAOUI SIDI EL MAMI, gérant unique pour une durée illimitée.
• Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.
• Bénéfices : Les produits nets de chaque exercice après prélèvements légaux et statutaires seront répartis entre les associés proportionnellement à leurs parts.
II)- La société a été immatriculée au RC N° 38847 le 10-10-2021.

N° 11 095/PA

SOCIETE AL IKHWAN
PLATRE S.A.R.L
AU CAPITAL DE
200.000,00 DHS
CASABLANCA
R.C n° 151635
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 23/02/2021 à CASABLANCA, il a été décidé ce qui suit:
• L'augmentation du capital social de la société AL IKHWAN PLATRE de 1.800.000,00 dhs par l'émission de 18000 parts sociales nouvelles de 100 dirhams chacune entièrement souscrites et libérées de la totalité par Mr MOHAMED FARIDI et Mr ABDELLAH FARIDI par incorporation de leur comptes courants figurant dans la comptabilité de la société consistant en des dettes liquides et exigibles par la société.
Ainsi le capital de la société AL IKHWAN PLATRE sera porté à 2.000.000,00 DHS.
A la suite de cette augmentation la nouvelle répartition du capital sociale sera comme suit:
Mr MOHAMED FARIDI 11000 Parts.
Mr ABDELLAH FARIDI 9000 Parts
• Mise à jour des statuts conformément aux lois en vigueur.
• DEPOT LEGAL : Au tribunal de Commerce de CASABLANCA, le 13 12 / 2021 ; sous le N° 804123.
Pour extrait et mention la société

N° 11 096/PA

MATYSLOG SARL AU
Au capital de 100 000 Dhs
Siège social : 20 rue Brahim Nakhai, Maarif quartier racine, - Casablanca
RC: 433983 – IF: 37523181
Augmentation de Capital Au terme d'un procès verbal, établi à Casablanca en date du 24 Décembre 2020, L'associé unique décide en

vertu d'une assemblée générale extraordinaire ce qui suit:
- Augmentation de capital d'une somme de 3 900 000,00 dirhams pour le porter de 100 000,00 dirhams à 4 000 000,00 dirhams, à souscrire et libérer par compensation avec une créance liquide et exigible en compte courant que Mr. Abdelilah EL ALLALI détient sur la société.
En conséquence, l'assemblée générale décide de modifier les articles 7 et 8 des statuts.
Le dépôt légal est effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 28 Janvier 2021 sous le N° 762976.
Pour avis, le gérant

N° 11 097/PA

SAMAA CONSEIL
Cabinet d'affaires & domiciliation
Hy My Abdellah Bd Taza Rue 108 N°13 CASABLANCA
Tél.: 0619.322.303
E-mail : samaa.conseil@gmail.com
CONSTITUTION
Aux termes d'un acte SSP en date du 03/11/2021 à Casa, il a été établi les statuts d'une SARL dont les caractéristiques sont les suivantes:
Dénomination : 2L MOTORS
Objet : Marchand des motos et ses accessoires.
Siège social : Casablanca, 13, Rue 108, Hay Moulay Abdellah Bd Taza Ain chök.
Capital social : 100.000,00 dh divisé en 1000 parts sociales de 100 dirhams chacune, libérées et réparties comme suit :
- Mr MARAOUANE LAABAL 500 parts
- Mr OUSSAMA LAQNITI 500 parts
Gérance : M. MAROUANE LAABAL et OUSSAMA LAQNITI cogérants pour une période indéterminée.
La société sera valablement engagée par la signature séparée des cogérants.
Durée : 99 ans.
Dépôt légal : a été effectué au CRI de Casablanca inscrit au RC N° 524611.
Pour extrait et mention

N° 11 098/PA

SAMAA CONSEIL
Cabinet d'affaires & domiciliation
Hy My Abdellah Bd Taza Rue 108 N°13 CASABLANCA
Tél.: 0619.322.303
E-mail : samaa.conseil@gmail.com
CONSTITUTION
Aux termes d'un acte SSP en date du 09/11/2021 à Casa, il a été établi les statuts d'une SARL AU dont les caractéristiques sont les:
Dénomination : LFD NEGOCE
Objet : Négoce.
Siège social : Casablanca, 13, Rue 108, Hay Moulay Abdellah Bd Taza Ain chök.
Capital social : 100.000,00 dirhams divisés en 1000 parts sociales de 100 dirhams chacune, libérées et réparties comme suit :
- Mr ABDELLAH LAFANDI 1000 parts
Gérance : M. ABDELLAH LAFANDI, gérant unique de la Société pour une période indéterminée. La société sera valablement

engagée par la signature unique du gérant.
Durée : 99 ans.
Dépôt légal : a été effectué au CRI de Casablanca inscrit au RC N° 524609.
Pour extrait et mention

N° 11 099/PA

SAMAA CONSEIL
Cabinet d'affaires & domiciliation
Hy My Abdellah Bd Taza Rue 108 N°13 CASABLANCA
Tél.: 0619.322.303
E-mail : samaa.conseil@gmail.com
CONSTITUTION
Aux termes d'un acte SSP en date du 15/11/2021 à Casa, il a été établi les statuts d'une SARL dont les caractéristiques sont:
Dénomination : YAMAK TRANS
Objet : Entrepreneur de transport de marchandises..
Siège social : Casablanca, 13, Rue 108, Hay Moulay Abdellah Bd Taza Ain chök.
Capital social : 100.000,00 dirhams divisés en 1000 parts sociales de 100 dirhams chacune, libérées et réparties comme suit :
- Mr MOUBARIK AZIZ 500 parts
- Mr KATHIRI YASSINE 500 parts
Gérance : Messieurs MOUBRIK AZIZ et KATHIRI YASSINE nommés des cogérants pour une période indéterminée.
La société sera valablement engagée par la signature séparée des cogérants.
Durée : 99 ans.
Dépôt légal : a été effectué au CRI de Casablanca inscrit au RC N° 525309.
Pour extrait et mention

N° 11 100/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province d'Azilal
Cercle de Bzou
Caidat de Foum-jemaa
Commune de Tabia
Avis d'Appel d'Offres
Ouvert
n° : 11 / 2021 / C. Tabia
Le vendredi 7 janvier 2022 à 11 h du matin Il sera procédé , dans la salle réunion de la Commune de Tabia à Tislite à L'ouverture des plis relatifs à l' appel d'offres sur offres de prix Pour :
- l'affermage du souk hebdomadaires :sebt Tislit et Kniss/Tabia pour une période de 12 Mois allant du 1er Janvier 2022 au 31 décembre 2022.
- Il peut également être téléchargé à partir de l'adresse électronique : <http://www.Marchespublics.gov.ma>
- Le Cautionnement provisoire est fixé à la somme de : sept mille dirhams (7 000,00 dirhams)
- l'estimation des couts des prestations est fixée à la somme de : trente huit mille dirhams (38 000,00 dirhams)
- Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27-29-31 du Décret n° : 2-12-349 du 8 jomada 1er 1434 (20 mars 2013) relatives aux marchés publics.
* Les Concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leur plis dans le bureau de Monsieur le Président de la commune de Tabia à Tislit

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 de règlement de consultation.

N° 11 101/PA

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)
Branche Eau
DIRECTION REGIONALE DU NORD
Travaux de réalisation des nouveaux branchements assainissement liquide au centre JEBHA à la province CHEFCHAOUEN
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTIN° 147DR9/C/AMN/2/2021
Séance publique

La Direction Régionale du Nord de l'ONEE-Branche Eau, sise 6, Rue Melilla, Castilla, à Tanger lance le présent appel d'offres qui concerne : lesTravaux de réalisation des nouveaux branchements assainissement liquide au centre JEBHA à la province CHEFCHAOUEN.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.
Cette consultation est ouverte uniquement aux petites et moyennes entreprises (PME) nationales, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs.
L'estimation du coût des prestations s'élève à 399.036,00DH TTC. Cette estimation reste indicative et ne constitue pas un montant maximum.
Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 4000,00 DHou son équivalent en devise librement convertible.
Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable sur le portail marocain des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse suivante :
Bureau d'ordre de la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau.
Adresse : 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger.
- Téléphone : 05 - 39 - 32 - 85 - 15/20/25 - Fax : 05 - 39 - 94-02-08/05-39-94-39-71
Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats.
Les plis des concurrents, établis et présentés conformément au règlement de la consultation, doivent être :
• soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.
• soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.
• soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance

publique d'ouverture des plis.
L'ouverture publique des plis aura lieu le Mercredi 12/01/2022 à 10h00 à la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger. L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps.
Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, contacter la Division Achats de la Direction Régionale du Nord de l'ONEE-Branche Eau:
- Adresse : sise 6, Rue Melilla, Castilla, à Tanger - Fax : 05 - 39 - 94-02-08/05-39-94-39-71
- courriel électronique : fferasi@onee.ma ;
Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE – Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise – rubrique Achats).

N° 11 102/PC

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'EQUIPEMENT,
DU TRANSPORT DE LA
LOGISTIQUE ET DE
L'EAU
DIRECTION
PROVINCIALE DE
L'EQUIPEMENT
, DU TRANSPORT DE LA
LOGISTIQUE ET DE
L'EAU
D'EL KELAA DES
SRAGHNA
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT n°32/2021
Le 12/01/2022 à 10H00, Il sera procédé, dans la salle de réunion de la Direction Provinciale de l'Equipe- ment du Transport de la Logistique et de l'eau d'El Kelâa des Sraghna à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :
Travaux de reconstruction d'un ouvrage d'art de type Dalot sur la RNC reliant Ouled Ameer et Zaouiati Sidi Driss au niveau de Oued Mhasser
-Province d'El Kelaa des Sraghna-
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de marché, service Gestion et Programmes, Direction Provinciale de l'Equipe- ment, du Transport de la Logistique et de l'eau d'el kelaa des sraghna, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat: www.marchespublics.gov.ma
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : soixante-cinq mille cinq cent Dirhams (65 500,00 DH).
L'estimation du coût des prestations est fixée à la somme de : quatre millions trois cent soixante-sept mille cent cinquante-deux Dirhams quatre-vingt centimes. (4 367 152,80dh).
Le contenu ainsi que la présentation et le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés ;
• soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
• soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
• Soit déposer leur plis et offres par voie électronique dans le portail des marchés publics.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

• soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
• soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
• Soit déposer leur plis et offres par voie électronique dans le portail des marchés publics.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 11 103/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'EQUIPEMENT, DU
TRANSPORT
DE LA LOGISTIQUE ET
DE L'EAU
DIRECTION
PROVINCIALE DE
L'EQUIPEMENT
, DU TRANSPORT DE LA
LOGISTIQUE ET DE
L'EAU
D'EL KELAA DES
SRAGHNA
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT n°32/2021
Le 12/01/2022 à 10H00, Il sera procédé, dans la salle de réunion de la Direction Provinciale de l'Equipe- ment du Transport de la Logistique et de l'eau d'El Kelâa des Sraghna à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :
Travaux de reconstruction d'un ouvrage d'art de type Dalot sur la RNC reliant Ouled Ameer et Zaouiati Sidi Driss au niveau de Oued Mhasser
-Province d'El Kelaa des Sraghna-
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de marché, service Gestion et Programmes, Direction Provinciale de l'Equipe- ment, du Transport de la Logistique et de l'eau d'el kelaa des sraghna, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat: www.marchespublics.gov.ma
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : soixante-cinq mille cinq cent Dirhams (65 500,00 DH).
L'estimation du coût des prestations est fixée à la somme de : quatre millions trois cent soixante-sept mille cent cinquante-deux Dirhams quatre-vingt centimes. (4 367 152,80dh).
Le contenu ainsi que la présentation et le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés ;
• soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
• soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
• Soit déposer leur plis et offres par voie électronique dans le portail des marchés publics.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

N° 11 104/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'EQUIPEMENT,
DU TRANSPORT
DE LA LOGISTIQUE ET
DE L'EAU
DIRECTION
PROVINCIALE DE
L'EQUIPEMENT
DU TRANSPORT
DE LA LOGISTIQUE ET
DE L'EAU
D'EL KELAA DES
SRAGHNA
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
n°33/2021

Le 12/01/2022 à 11h 00, il sera procédé, dans la salle de réunion de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'eau d'El Kelaa des Sraghna à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :
Prestations de Contrôle et suivi de la qualité des travaux de reconstruction d'un ouvrage d'art de type Dalot sur la RNC reliant Ouled Ameur et Zaouiat Sidi Driss au niveau de Oued Mhasser -Province d'El Kelaa Des Sraghna
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de marché, service Gestion et Programmes, Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport de la Logistique et de l'eau d'El Kelaa des Sraghna, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat: www.marchespublics.gov.ma .
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Mille cent Dirhams (1100,00) Dirham.
L'estimation du coût des prestations est fixée à la

somme de : Soixante-huit mille neuf cent quarante dirhams. (68 940.00dh).
Le contenu ainsi que la présentation et le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés service Gestion et Programmes, Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport de la Logistique et de l'eau d'El Kelaa des Sraghna.
• soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
• soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
• Soit déposer leur plis et offres par voie électronique dans le portail des marchés publics.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

N° 11 105/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'EQUIPEMENT, DU
TRANSPORT
DE LA LOGISTIQUE ET
DE L'EAU
DIRECTION
PROVINCIALE
DE L'EQUIPEMENT
DU TRANSPORT DE LA
LOGISTIQUE
ET DE L'EAU
D'EL KELAA DES
SRAGHNA
AVIS D'APPEL

D'OFFRES OUVERT
n°34/2021
Le 14/01/2022 à 10h00 Il sera procédé, dans la salle de réunion de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'eau d'El Kelaa des Sraghna à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :
Etude de construction d'un OA et accès sur oued tas-saout entre Dzouz et Ouar-gui

Province d'El Kelaa Des Sraghna
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de marché, service Gestion et Programmes, Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport de la Logistique et de l'eau d'El Kelaa des Sraghna, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat: www.marchespublics.gov.ma
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Trois mille Dirhams (3000,00 Dhs) .
L'estimation du coût des prestations est fixée à la somme de : Deux cent mille dirhams. (200000.00dh).

Le contenu ainsi que la présentation et le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés service Gestion et Programmes, Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport de la Logistique et de

l'eau d'el kelaa des sraghna.
• soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
• soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
• Soit déposer leur plis et offres par voie électronique dans le portail des marchés publics.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 11 106/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'EQUIPEMENT,
DU TRANSPORT
DE LA LOGISTIQUE ET
DE L'EAU
DIRECTION
PROVINCIALE
DE L'EQUIPEMENT
DU TRANSPORT
DE LA LOGISTIQUE
ET DE L'EAU
D'EL KELAA DES
SRAGHNA
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
n°35/2021

Le 14/01/2022 à 11h00 Il sera procédé, dans la salle de réunion de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'eau d'El Kelaa des Sraghna à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :
Etude de construction d'un OA et accès sur oued tas-

saout entre Boya Omar et Choara -Province d'El Kelaa Des Sraghna-
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de marché, service Gestion et Programmes, Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport de la Logistique et de l'eau d'el kelaa des sraghna, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat: www.marchespublics.gov.ma
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Trois mille Dirhams (3000,00 Dhs) .
L'estimation du coût des prestations est fixée à la somme de : Deux cent mille dirhams. (200000.00dh).
Le contenu ainsi que la présentation et le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et

31 du décret n° 2.12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés service Gestion et Programmes, Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport de la Logistique et de l'eau d'el kelaa des sraghna.
• soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
• soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
• Soit déposer leur plis et offres par voie électronique dans le portail des marchés publics.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 11 107/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE BOULEMANE
CERCLE D'OUTAT ELHAJ
CAIDAT OULED ALI
COMMUNE OULED ALI YOUSSEF

**AVIS DE DEPOT
1er Avis**

Le public est informé du dépôt, au siège de la Commune, du projet du plan de développement du centre Ouled Ali Commune Ouled Ali Youssef, pendant un délai d'un mois à compter du 24/12/2021, le dossier ainsi qu'un registre destiné à recevoir les observations des intéressés, seront tenus à la disposition du public au siège de la Commune aux heures d'ouverture des bureaux.

N° 11 108/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA REGION DARAA TAFILALET
PROVINCE DE TINGHIR
CERCLE D'ALNIF
CAIDAT D'ALNIF
COMMUNE TERRITORIAL D'ALNIF
N°650...../CA/2021

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRE DES PRIX N° 05/CA/2021**

Le Jeudi 13 Janvier 2022 à 10heures, il sera procéder en séance publique dans la salle de réunion de la commune d'Alnif, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix n° 05/CA/2021 relatif aux Travaux de construction des réservoirs d'eau potable semi-enterrées aux douars Amgane et Mimarighne a la commune d'Alnif province de Tinghir.

- ✓ Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :12 000,00 Dhs (douze mille dirhams)
- ✓ L'estimation des couts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de : 570.407,48DH(Cinq cent soixante-dix-sept mille quatre cent sept dirhams ,48 Centimes)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au près du bureau de service des marches de la commune d'Alnif, Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchespublics.gov.ma

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postal aux concurrents qui le demandent application de l'article 27 ;29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) fixant les conditions et les formes de passation des marchés pour le compte de l'Etat et des établissements publics ainsi que certaines règles relatives à leurs gestion et leur contrôle .

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de service des marches de la commune.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis
- Soit soumissionner électroniquement conformément à l'arrêté du ministre des finances n° 20-14 du 04 septembre 2014.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 9 du règlement de consultation.

Copie légalisée du Certificat de Qualification et de Classification suivant est exigée :

Secteur	Qualification	classification
A : CONSTRUCTION	A6	5

N°11 109/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la santé et de la protection sociale
Direction Régionale de la Santé Fès-Meknes
Délégation provinciale d'El Hajeb
CHP ElHaieb



المملكة المغربية
وزارة الصحة والصحة الاجتماعية
المديرية الجهوية لوزار الصحة بجهة فاس مكناس
مندوبية إقليم الحاجب
المركز الاستشفائي الإقليمي للحاجب

131 121 21
1518121

**AVIS RECTIFICATIF CONCERNANT
L'APPEL D'OFFRE OUVERT N°02/2022/CHP/ELH DU 20/12/2021**

Confèrent aux dispositions de l'article 19 du décret N° 2-12-349 relatifs aux marches publiques .le directeur du CHP El Hajeb. Porte à la connaissance du public, que des rectifications seront introduit sur les avis publiés dans le journal libération du 27-28 novembre 2021 N°9476 Et le journal Al Itihad Al Ichtraki du 27/28 novembre 2021 N° 13003 concernant l'appel d'offre ouvert N°02/2022/CHP/ELH pour passation d'un marché cadre comme suite :

N° : AO	RECTIFICATINS
02/2022/CHP/ELH	Date d'ouverture des plis : 26/01/2022 à 10h au lieu du 20/12/2021 à 10h Objet : Gestion et traitement des déchets médicaux et pharmaceutiques générés par Le Centre Hospitalier Provincial d' El Hajeb (Lot unique).

N°11 117/PA

GLOBAL BUSINESS PORT
Société à responsabilité limitée Au capital de 100.000,00 dirhams
Siège social : K11 ROUTE MADIOUNA LAHFAYA, CASABLANCA
RC N°:418179/
CASABLANCA

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 02/08/2021, les associés de la Société dite GLOBAL BUSINESS PORTSARL, au Capital de 100.000,00 Dirhams, sise à K11 ROUTE MADIOUNA LAHFAYA, CASABLANCA ont décidé ce qui suit :

- La dissolution anticipée de la Société.
- Nomination de Mr. TIOU YOUSSEF en qualité de liquidateur de la Société.
- Sièges de liquidation fixé à : K11 ROUTE MADIOUNA LAHFAYA, CASABLANCA.

Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca le 12.11.2021 sous le n° 800088.

N° 11 121/PA

* SOGECLAIR AERO-SPACE MAROC *

Société à Responsabilité Limitée d'Associé Unique Au capital de 100 000,00 dirhams
Siège Social : Angle Rue Soumaya & Bd Abdelmoumen Résidence Shehrzade 3, N° 22 – Casablanca LIQUIDATION DE LA SOCIÉTÉ

- Suivant Procès Verbal de la Décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 16 septembre 2021, il a été décidé ce qui suit :
 - Examen des opérations de liquidation ;
 - Examen du bilan de liquidation ;
 - Quitus aux liquidateurs ;

- Clôture et radiation. Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, le 13 décembre 2021, sous le numéro 804119.

N° 11 122/PA

* FLEX COVERS *

Société à Responsabilité Limitée Au capital de 500 000,00 dirhams
Siège Social : Ouled Mtaa, Résidence les Cèdres Immeuble n° 4, Appt. 6 – TEMARA –

Continuité de la société
• Suivant Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 29 octobre 2021, il a été décidé ce qui suit :
- Décision de continuité de l'exploitation de la société.
DEPOT LEGAL :
Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de première instance de Témara, le 1er décembre 2021 sous le numéro 6912.

N° 11 123/PA

CABINET AL ISTICHA- RYA CONSULTING - SARL-BOUZNIKA
Tél/ Fax: 0537649573
GSM: 0668792975.

Constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 22/11/2021, il a été établi les statuts d'une société, dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination : " EL BACHA NI " S.A.R.L.AU
Siège Social : 5BD ABDEL- LAH BEN YASSINE IMM BELLODENE ETG 5 N° 5 CASABLANCA
Associés :
- Mme. EL BAZ KENZA, apporteur en numéraire 100 000,00 DHS soit 1000 parts sociales.
Objet :
- COMMERCE DES PRO-

DUITS ALIMENTAIRES
- NEGOCE
- IMPORT/EXPORT.
Durée : 99 ans.
Capital social : 100.000,00 DHS.
Gérance : la société est gérée par : Mme EL BAZ KENZA.

Dépôt légal : la société a été immatriculée au RC au Tribunal de commerce Casablanca sous le N° 803916 RC N° 525335.

N° 11 124/PA

CABINET AL ISTICHA- RYA CONSULTING - SARL-BOUZNIKA
Tél/ Fax : 0537649573
GSM : 0668792975.

Constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 19/11/2021, il a été établi les statuts d'une société, dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination : " RECYCLE CAOUTCHOU PAVE " S.A.R.L.AU
Siège Social : 5BD ABDEL- LAH BEN YASSINE IMM BELLODENE ETG 5 N° 5 CASABLANCA
Associés :
- Mr. ABDELKRIM BADRAOUI, apporteur en numéraire 100 000,00 DHS soit 1000 parts sociales.
Objet :
- COMMERCIALISATION - RECYCLAGE DU CAOUTCHOU ET PAVE - IMPORT/EXPORT.
Durée : 99 ans.
Capital social : 100.000,00 DHS.

Gérance : la société est gérée par : Mr ABDEL- KRIM BADRAOUI.
Dépôt légal : la société a été immatriculée au RC au Tribunal de commerce Casablanca sous le N° 803913 RC N° 525329.

N° 11 125/PA



ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MADIOUNA
COMMUNE DE TIT MELLIL
division d'urbanisme, affaires techniques et marchés publics
SERVICE TECHNIQUE, ETUDE et MARCHÉS PUBLICS.
BUREAU DES MARCHÉS PUBLICS



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTS N° 01/2022

Le 12 / 01 /2022 à 11 H 00 Minute, il sera procédé au bureau de Monsieur le président de la Commune de Tit Mellil, à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix pour :
TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN SKATE PARC ET UNE PLACE PUBLIQUE SIS LOTISSEMENT AMAL 2 A LA COMMUNE DE TIT MELLIL en lot unique

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau des marchés publics de la Commune de Tit Mellil. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (50 000,00) CINQUANTE MILLE DHS.
L'estimation des coûts des prestations établis par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : (1 799 610, 00) UN MILLION SEPT CENT QUATRE VINGT DIX NEUF MILLE SIX CENT DIX DIRHAMS

Le contenu la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27-et 29 et 31 de décret n° 2-12-349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit les envoyer par courrier électronique via le portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau d'ordre de la Commune de Tit Mellil .
- soit déposer, contre récépissé, leurs plis au bureau précité
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les concurrents installés au Maroc doivent fournir une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification.

- Pour le présent appel d'offres, il est exigé le secteur, la classe minimale et les qualifications suivantes :

SECTEUR	QUALIFICATION EXIGEE	CLASSE MINIMALE
A : CONSTRUCTION	A2 : Travaux courants en béton armé-maçonnerie pour bâtiment	4

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

N°11 118/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION DE CASABLANCA-SETTAT
PREFECTURE DE CASABLANCA
COMMUNE DE CASABLANCA
ARRONDISSEMENT ANFA
DIRECTION DES SERVICES
SERVICE DES MARCHES ET DES AFFAIRES FINANCIERES

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N°09/AA/2021 (SEANCE PUBLIQUE)

Le 12 Janvier 2022 à 11 HEURE, il sera procédé au le siège de l'arrondissement ANFA, situé à sise angle rue douar denez et rue Skhirate Casa, à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres, sur offres de prix pour :
ENTRETIEN ET REAMENAGEMENT DES TROITTOIRS DE L'ARRONDISSEMENT ANFA.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service des marchés et des affaires financières de l'arrondissement Anfa. Il peut être également téléchargé du portail des marchés publics de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Quatre-vingt-dix mille Dirhams (90.000,00 dhs).**

L'estimation des coûts des prestation, établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Quatre million sept cent sept mille trois cent dirhams (4.707.300,00) TTC.**

Le dépôt des échantillons (Article 05 du RC), objet de la séance d'examen des échantillons, sera conformément aux disposition de l'Article 34 du décret n°2.12.349 du 08 Joumada 1^{er} 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics, (avant 15 heures le 10/01/2022)

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 du décret n°2.12.349 du 08 Joumada 1^{er} 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics, et aux dispositions du règlement de consultation du présent marché.

Les concurrents peuvent déposer les dossiers des offres de prix dans les conditions mentionnées à l'article 31 du décret précité n°2.12.349.

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de Monsieur le président de l'arrondissement Anfa.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à Monsieur le président de l'arrondissement Anfa.
- Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique via le portail marocain des marchés publics www.marchespublics.gov.ma selon les prescriptions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04 septembre 2014.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Les concurrents doivent avoir au moins une copie certifiée conforme à l'original de la qualification désignée comme suit

SECTEUR	QUALIFICATION	CLASSE
O	O1	1

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 25 du décret n° n°2.12.349 précité et l'article 04 du règlement de consultation du présent marché.

N°11 119/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION DE CASABLANCA-SETTAT
PREFECTURE DE CASABLANCA
COMMUNE DE CASABLANCA
ARRONDISSEMENT ANFA
DIRECTION DES SERVICES
SERVICE DES MARCHES ET DES AFFAIRES FINANCIERES
BUREAU DES MARCHES

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N°10/AA/2021 (SEANCE PUBLIQUE)

Le 12 Janvier 2022 à 11 HEURE il sera procédé au le siège de l'arrondissement ANFA, situé à sise angle rue douar denez et rue Skhirate Casa, à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres, sur offres de prix pour :
TRAVAUX D'ENTRETIEN IMMEUBLE AIT ISHAK ET BLOC BOUAZZA

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service des marchés et des affaires financières de l'arrondissement Anfa. Il peut être également téléchargé du portail des marchés publics de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Douze mille (12.000,00 dhs).**

L'estimation des coûts des prestation, établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Sept Cent Cinquante Trois Mille Trois Cent Trente Six dirhams. (753 336,00) TTC.**

Une visite des lieux aura lieu à rue Ait Ishak et Boulevard la corniche le 30 Décembre 2021

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 du décret n°2.12.349 du 08 Joumada 1^{er} 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics, et aux dispositions du règlement de consultation du présent marché.

Les concurrents peuvent déposer les dossiers des offres de prix dans les conditions mentionnées à l'article 31 du décret précité n°2.12.349.

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de l'arrondissement Anfa.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'arrondissement Anfa.
- Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique via le portail marocain des marchés publics www.marchespublics.gov.ma selon les prescriptions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04 septembre 2014.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Les concurrents doivent avoir au moins une copie certifiée conforme à l'original de la qualification désignée comme suit

SECTEUR	QUALIFICATION	CLASSE
A	A 5	5

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 25 du décret n°2.12.349 précité et l'article 03 du règlement de consultation du présent marché.

N°11 120/PA

SOCIÉTÉ « LE BARBIER DU QUARTIER SARL AU »

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 16/11/2021, l'associé unique de la société dite « Le barbier du quartier SARL AU » société à responsabilité limitée d'associé unique au capital de dix mille (10.000,00) de dirhams, a décidé ce qui suit :

- Approbation de la cession de quarante parts sociales de cent (100,00) dirhams chacune, qu'il détient dans la société « LE BARBIER DU QUARTIER SARL AU », à M. Omar Reda (20 parts sociales), à Mme Zaina Reda (19 parts sociales) et à M. Mohamed Reda (1 part sociale).
- Désignation de M. Hamza Lakhnigie et M. Omar Reda cogérants de la société pour une durée illimitée. La société sera engagée par la seule signature de M. Hamza Lakhnigie.
- Augmentation du capital social d'une somme de quatre vingt dix mille (90.000,00) dirhams par l'émission de neuf cent (900) parts sociales de cent (100) dirhams chacune. Le capital social est alors porté de dix mille (10.000,00) dirhams à cent mille (100.000,00) dirhams. Il est divisé en mille (1000) parts sociales de cent (100) dirhams chacune.
- Modification de l'objet social de la société comme suit :
- Restauration rapide sur place et à emporter
- Livraison à domicile de nourriture et boissons
- Prestation de services rendus aux tiers dans le cadre de l'activité de restauration
- Gestion et exploitation de franchises et de marques ;
- Toutes les activités qui forment l'objet social pourront être développées par la société ;
- Importation de toutes matières, produits et matériels utilisés dans le cadre de l'activité de restauration ;
- Et plus généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tout objet similaire ou connexe, de nature à favoriser son développement ou son extension.
- Modification de la dénomination commerciale de la société de « LE BARBIER DU QUARTIER » en lui attribuant la nouvelle dénomination : « L2R INVEST »
- Mise à jour des statuts de la société qui se trouve en société à responsabilité limitée

- Approbation de la cession de cinq cent (500) parts sociales de Monsieur Mohamed RAHMANI à Monsieur Hassan AIT ABD ;

- Acceptation de Monsieur Hassan AIT ABD comme nouvel associé ;
- Nomination comme cogérant pour une durée illimitée :

Monsieur Hassan AIT ABD, de nationalité marocaine, né le 01/03/1968 à Marrakech, demeurant à Casablanca, Bloc 8, rue 1, N° 14, Cité ONCF, Bd My Smail, et portant CIN n° E439273.

En conséquence, la société sera désormais gérée pour une durée illimitée par les deux cogérants Messieurs Mohamed RAHMANI et Hassan AIT ABD

En outre, la société sera valablement engagée pour tous les actes la concernant par la seule signature de l'un des cogérants ;

- Adoption des nouveaux statuts d'une société à responsabilité limitée.
- Le dépôt légal a été effectué auprès du greffe du tribunal de commerce de Casablanca sous le numéro 803211.

« JUSTLAPTOP » SARL AU

Transfert du siège social Cession de parts sociales

I- Aux termes du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 05/04/2021 les associés la société « JUSTLAPTOP », société à responsabilité limitée au capital social de Cent mille (100.000) dirhams, et dont le siège social est à 108, Angle Rue Abdallah Rajeh et Place Cantal-Maarif, ont décidé ce qui suit :

- Constatation de la cession de cinq cent (500) parts sociales de Monsieur AMINE AZIZ au profit de Madame EDDARRAZ AMINA ;
- Constatation de la démission du gérant Monsieur AMINE AZIZ ;
- Adaptation des statuts à la détention du capital par un seul associé ;
- Transfert du siège social ;
- De : 108, Angle Rue Abdallah Rajeh et Place Cantal-Maarif, Casablanca
- A : Rés Al Amane Imm 2 NR 5 Rue Emile Brunet Ain Borja, Casablanca.
- Le dépôt légal a été effectué auprès du greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 24/05/2021 sous le numéro 779290.

NIHALE ASSURANCE SARL

Société à responsabilité limitée au capital de 10.000,00 Dirhams

Siège social : Bd Mokhtar Ben Ahmed El Guernaoui N° 285 Sidi Bernoussi Casablanca

RC : N° 182853 - IF : 40155833

L'Assemblée générale extraordinaire des associés en date du 30 Septembre 2021, a décidé ce qui suit :

- Approuver la cession de 50 parts sociales faite par Madame Nihale ZEROUK, au profit de Monsieur El Mehdi ZEROUK
- Changement de la dénomination de la société « NIHALE ASSURANCE », en tant que SARL, à associé unique, en Société à responsabilité limitée « SARL »

- Approbation de la refonte et la mise à jour des Statuts de la dite Société

- Démission de la gérante - Nomination de Mme Nihale ZEROUK, comme gérante de la société « NIHALE ASSURANCE SARL » pour une durée indéterminée.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca sous n° 800098 le 12/11/2021.

N° 11 114/PA

NDGSM SARL AU

RC : 409905
IF : 26100872

I- Aux termes d'une décision de l'associé unique, en date du 15/09/2021 à Casablanca, de la société dite : NDGSM SARL AU au capital de 10000,00 dhs divisé en 100 parts sociales de 100 dhs chacune et dont le siège social est fixé à Casablanca, 26 avenue Mer Sultan Apt. 3 étage 1, l'associé unique, M. Nabil Qouiqa, décide :

- 1) La dissolution anticipée de la société
- 2) Nabil Quiqa après avoir démissionné de la gérance, il est nommé liquidateur ;
- 3) L'adresse de liquidation est fixée à : Jamila 7 avenue Makdade Lahrizi Oued Dahab Casablanca

II- Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca, le 01/12/2021 sous numéro 802537.

N° 11 115/PA

CABINET AL ISTICHARIA CONSULTING - SARL-BOUZHNIKA

Tél/Fax : 0537649573
GSM : 0668792975.

Constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 01/11/2021. IL a été établis les Statuts d'une Société, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : " NOURWORKS " S.A.R.L.A.U

Siège Social : 5BD ABDEL-LAH BEN YASSINE IMM BELLEDENE ETG 5 N° 5 CASABLANCA

Associé unique :

- Mr. MOHAMMED EL AMMALYA, apporteur en numéraire 100 000,00 DHS soit 1000 parts sociales.

Objet :

- TRAVAUX DIVERS DE CONSTRUCTION
- VENTE DES MATERIAUX DE CONSTRUCTION
- TRANSPORT DE MARCHANDISES.

Durée : 99 ans.

Capital social : 100.000,00 DHS.

Gérance : la société est gérée par : Mr. MOHAMMED EL AMMALYA.

Dépôt légal : la société a été immatriculée au RC au Tribunal de commerce Casablanca RC N° 523715.

N° 11 126/PA

CONSTITUTION PROFESSIONNEL OUTILAGE EN NEGOCE « PRONEGOCE » S.A.R.L.

Aux termes d'un acte S.S.P en date du 01/12/2021 à Casablanca, il a été constituée une société à SARL dont les caractéristiques sont les suivantes :

I- DENOMINATION: PROFESSIONNEL OUTILAGE EN NEGOCE « PRONEGOCE » SARL

II- OBJET: Le commerce international de divers produits dont notamment les produits métallurgiques, les électromécaniques les équipements et les produits industriels

III- DUREE : 99 ans

IV- SIEGE SOCIAL : 12, Rue Saria Ben Zounaim étage 3 Vpt 3 Palmier Casablanca

V- CAPITAL: 100.000,00 DH divisé en 1000 parts sociales de 100 DH chacune, dont 990 parts attribuées à la société tunisienne IMYCO SARL et 10 parts à : M. ABBAS MOHAMED DIYA.

VI- GERANCE : M. ABBAS

MOHAMED DIYA de nationalité espagnole titulaire de la carte de séjour N° BE59809K, gérant pour une durée illimitée .

Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca, le 14/12/2021, RC N° 525693.

N° 11 127/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE NADOR CAIDAT IAAZZANENE COMMUNE IAAZZANENE. AVIS D'APPEL D'OFFRES N°: 03/2021

Le 07/01/2022 à dix heures (10h), il sera procédé au bureau du président de la commune territoriale d'laazzanene à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix concernant:

Loyer d'agrément du taxi communal n° 289 de la commune territoriale d'laazzanene (Province de Nador).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Bureau des marchés de la commune laazzanene, province de Nador, et peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'état: www.marchéspublics.gov.ma

Le prix du commencement des offres du loyer de l'agrément est fixé à partir de: 1000,00 dhs (mille dirhams).

Le cautionnement Provisoire est fixé à la somme de sept Mille Dirhams (7.000,00 dhs).

Le contenu des prestations ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conforme aux dispositions des articles 27-29 et 31 du décret n° 2.12.349 du 08 jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de la division technique de la commune territoriale d'laazzanene.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 27-29 et 31 du décret N°2.12.349 du 08 jourmada I 1434 (20 mars 2013) précité à savoir:

- *La déclaration sur l'honneur.
- *Cahier de charge.
- *Le récépissé du cautionnement provisoire.
- *Attestation fiscale certifiant que le concurrent et en situation fiscale régulière.

N° 11 128/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU * DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU LARACHE**

AVIS RECTIFICATIF ET DE REPORT

Le Directeur Provincial de l'Equipement et de L'Eau de Larache porte à la connaissance des candidats que l'appel d'offres n° **LAR/04/2021 CFR**, dont la date d'ouverture des plis, programmée le **16/12/2021 à 11 H** est reportée au **06/01/2022 à 11 H du matin**.

Relatif aux :

TRAVAUX D'ELARGISSEMENT ET DE RENFORCEMENT DE LA RP 4402 DU PK 13+010 AU PK 29+000 - PROVINCE DE LARACHE -.

Il est exigé pour le présent appel d'offres le secteur, la classe Minimale et les qualifications suivantes :

SECTEUR	CLASSE	QUALIFICATIONS EXIGÉES
B(Travaux routiers et voirie urbaine)	1	<ul style="list-style-type: none"> • B1(Travaux de terrassements routiers courants). • B3(Ouvrages d'assainissements routiers et traitement de l'environnement). • B5(Assises non traités et enduits superficiels).

Le reste demeure sans changement.

N°11 130/PA

PROVINCE DE SETTAT CERCLE DE SETTAT ACHAMALIA CAIDAT OULED SAID COMMUNE KHEMISSSET CHAOUIA

AVIS DE CONCOURS

La Commune de Khemisset Chaouia organise les examens d'aptitude professionnelle au titre de l'année 2021 au profit des fonctionnaires relevant de cette commune ayants une ancienneté de six ans dans leurs grades suivant le tableau ci-dessous.

Conditions : Les concours sont ouverts aux	Accès au grade de	Places mises en compétition	Date du concours	Lieu de dépôt des dossiers de candidature	Dernier délai	Lieu du concours
Adjoint administratif 2 ^{ème} grade	Adjoint administratif 1 ^{er} grade	Le Quota est limité à 13% des fonctionnaires remplissant les conditions réglementaires.	28 Décembre 2021	S.R.H	27 Décembre 2021	Siège communal de Khemisset Chaouia
Adjoint administratif 3 ^{ème} grade	Adjoint administratif 2 ^{ème} grade					
Adjoint technique 3 ^{ème} grade	Adjoint technique 2 ^{ème} grade					

N°11 129/PA

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

LA FÊTE AU STADE	HERÉDITAIRE	CONNU EN APARTÉ	EN BLOC	FIN DE VERBE	CRACK CONSERVATEUR	ÉTAT DE MANQUE	ELLE NOUS MET AU RÉGIME	ÂNÎME D'UNE FLAMME
ÉVIDENCE						SIGNAL SONORE		
FIER-À-BRAS	DIVISION D'UN POÈME	TROUBLÉ	TRAIN RAPIDE	ÉTERNEL PERDANT				
MINCE ET ÉLANCÉ					LETTRES DE GREG	PARTIE D'UNE ÉTINCELLE		
MINUTAGE					GRISONS ELLE EST EN RETARD			
				PORTION DE COURBE			TRAVAIL DE CHOIX	RATIONNELLE
MARCHER SOIT		GRECQUE	RADIUM	SUCRE	FILETS			
			CUIT À FEU VIE RAYON			NOTE		
SOMMET	PARTIRAS DÉMONSTRATIF				C'EST L'IRLANDE			
		PETIT CUBE	QUARTIER DE FATMA		CURRICULUM VITAE	EN PARTIE	EN ENTIER	
GUS	DÉCISION DU ROI			ENCERCLE				
IL NOUS FAIT SUER			L'ALLÉE ET RETOUR					

Solution mots flechés d'hier

PLAQUE	MANE	E	EMPIRE	DURE	SCANDAL	O	CHÂLIER	FILON	AU	C	COMPLAISANCE
J	A	V	E	L	O	T	E	M	I	R	
ÉPANDRE	S	E	C	O	U	E	S	A	I		
ÉQUILIBRE	I	N	U	I	T	S	C	O	O	P	
PROFITE	N	T	R	E	T	R	O				
S	U	A	I	R	E	R	O				
MUSCUL	S	I	L	O	R	O	C				
CRUCIF	L	L	R	A	P	A	R	E			
A	S	U	T	O	P	I	S	T	E		
TERRAIN	T	O	M	A	E	S	T	R	O		
L	A	I	N	C							
PLAQUE	S	Y	N	T	H	E	T	I	S	E	
D	E	I	N	O	B	E	R	E			

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la rédaction
Mohamed Bouarab

Rédaction
Hassan Bentaleb
Alain Bouithy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi
Rachid Meftah

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki

Elkandoussi Elmardi
Révision
Abdelmoumïn Warrach
Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki
Correspondants
Ahmadou El Katab (Laâyoune)
Abdelali khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

E-mail:
liberation@libe.ma
Téléphone:
0522 61.94.04

Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadati
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaïter
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R
3^{ème} Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
0522 62.32.32
0522 60 23 44
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier DE PRESSE
130 / 64

Site web:
www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc

المغرب OJD MAROC
2017
www.ojd.ma

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3								■		
4				■					■	
5						■				
6		■					■			
7					■					
8			■							■
9										
10				■						

HORIZONTALEMENT

- 1 - Poisson étrange
- 2 - Brosse de plongeur
- 3 - Piqure - Clé de sons
- 4 - Forme d'avoir - Héros de Shakespeare
- 5 - Amour royal - Est utile
- 6 - Dehors ! - Base de lancement
- 7 - Pli de cuisses - Averti
- 8 - Mot de parachutiste - Monsieur Dictionnaire
- 9 - Inopinées
- 10 - Existe - Portera en justice

VERTICALEMENT

- 1 - Saignement fort
- 2 - Image sur le bureau - Petites charges
- 3 - Tranche - Coordonnant
- 4 - Fus capable - Peuplade du Soudan
- 5 - Projets d'œufs - Trou de mur
- 6 - Dans la ruche - Forme tardive de syphilis
- 7 - Hasards - Couleur
- 8 - Font le mil - Déduite
- 9 - Insecte parasite - Demeurer
- 10 - Obsinée - Abréviation de commerce

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	H	E	M	I	S	T	I	C	H	E
2	I	V	A	N	■	E	M	E	U	T
3	N	I	L	■	S	E	I	D	E	■
4	D	E	L	T	A	■	T	A	R	D
5	O	R	E	I	L	L	E	■	A	I
6	U	■	A	T	L	A	N	T	I	S
7	I	M	B	U	E	■	T	A	T	E
8	S	E	L	S	■	V	■	R	■	T
9	M	U	E	■	D	I	S	E	R	T
10	E	T	■	M	U	S	E	T	T	E

Grilles de sudoku

Facile

		4		1	8	2		
3		8	6				1	4
5	6			2				
	5					7	2	
	3		2		5		4	
	9	2					8	
				5			7	8
2	8				7	9		1
		9	8	3		6		

Moyen

	7		4			2	6	8
	6			3	1			4
6	5					8		
3	4		1			6		2
		8					1	5
9			1	6			8	
8	1	6			3			9

Difficile

4		6		2				
					5	3		
	2			8		4	7	
	3	1			8			9
				1				
9			7			8	4	
	1	9		7			8	
		7	5					
				3	1		7	

Expert

			9				6	
1	7		6					9
			1		3		4	
			9			7		
6			2					8
	2			5				
	7	2	4					
8			7		2		4	
	5		3					

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

3	1	5	9	8	6	2	4	7
2	7	6	5	3	4	9	8	1
4	9	8	2	7	1	3	6	5
9	4	7	8	2	5	1	3	6
8	6	1	7	4	3	5	9	2
5	3	2	1	6	9	8	7	4
7	2	3	4	5	8	6	1	9
1	8	4	6	9	2	7	5	3
6	5	9	3	1	7	4	2	8

Moyen

6	5	7	1	3	8	9	4	2
4	9	2	5	6	7	1	8	3
1	3	8	2	4	9	5	7	6
7	8	5	4	1	6	2	3	9
9	1	6	7	2	3	4	5	8
3	2	4	8	9	5	6	1	7
8	7	1	6	5	2	3	9	4
5	6	3	9	7	4	8	2	1
2	4	9	3	8	1	7	6	5

Difficile

6	7	8	4	2	5	1	9	3
3	1	2	6	9	7	8	5	4
5	4	9	3	1	8	6	2	7
8	6	4	9	5	2	7	3	1
2	5	7	1	6	3	4	8	9
9	3	1	7	8	4	5	6	2
7	9	6	8	3	1	2	4	5
1	2	3	5	4	6	9	7	8
4	8	5	2	7	9	3	1	6

Expert

8	1	2	4	9	6	3	5	7
9	4	7	5	2	3	6	8	1
5	6	3	7	1	8	4	2	9
3	5	1	2	8	7	9	4	6
4	9	6	1	3	5	2	7	8
2	7	8	6	4	9	1	3	5
1	8	9	3	5	4	7	6	2
6	3	5	9	7	2	8	1	4
7	2	4	8	6	1	5	9	3

Sport

Stephen Curry est le meilleur shooteur de tous les temps

Trois points c'est tout !

On savait déjà qu'il était le meilleur shooteur de tous les temps en NBA, mais Stephen Curry l'a formalisé pour les livres d'histoire, mardi, en battant le record du nombre de paniers à 3 points réussis en saisons régulières, jusqu'alors propriété de Ray Allen.

Il fallait à la star des Warriors marquer deux tirs à longue distance pour réaliser cet exploit. Ce qu'il s'est appliqué à faire contre les New York Knicks, dès le premier quart-temps, en moins de cinq minutes et en trois tentatives, sous les yeux de son glorieux aîné, ainsi que de Reggie Miller, désormais 3e de ce prestigieux classement.

Ces deux légendes l'ont ensuite pris dans les bras, tout comme son père Dell Curry, redoutable artilleur à longue distance entre 1986 et 2002 qui lui a transmis l'ADN du sniper, lui offrant des moments d'intense émotion au sein du mythique Madison Square Garden,

qui lui a réservé une énorme ovation. Au point que le match s'est arrêté pendant cinq minutes.

"Je viens d'atterrir à Dallas pour voir Stephen Curry battre le record et, encore mieux, le faire dans le GARDEN !! WOW FELICITATIONS FRERE !! INCROYABLE !!", s'est enthousiasmé LeBron James, la superstar des Lakers, sur Twitter.

"C'est passionnant de voir Steph battre le record NBA de tirs à trois points. Il a révolutionné la façon de jouer au basket et continue de laisser les fans en admiration avec son art étonnant et son extraordinaire capacité à shooter. Bravo pour cet exploit historique", a réagi le patron de la ligue Adam Silver.

Plus peut-être que d'avoir effacé des tablettes Allen, ancien champion NBA avec Boston (2008) puis Miami (2013), c'est la rapidité avec laquelle Curry y est parvenu qui sidère. Là où le pre-

mier a marqué 2.973 paniers à trois points en 1.300 rencontres, son chasseur aura mis 789 matches pour le dépasser. Intraçable.

Le double MVP 2015 et 2016, également en tête du classement du plus grand nombre de paniers à trois points marqués, saisons régulières et play-offs confondus, n'a qu'un record qui lui échappe pour remplir toutes les cases. Celui de 14 tirs inscrits en un seul match par son coéquipier Klay Thompson.

Ce dernier est d'ailleurs sur le point de faire son grand retour sur les parquets, après deux ans et demi d'absence dus à deux blessures graves. Enfin bientôt réunis, cela devrait un peu plus renforcer les Warriors, qui réalisent déjà un formidable début de saison.

Curry, autour duquel une équipe rajeunie et performante a été rebâtie par Steve Kerr - ancien spécialiste du tir à trois points - après le départ de Kevin Durant à Brooklyn, est la raison première de

cette résurrection de Golden State.

Après s'être fracturé la main gauche fin octobre 2019, le meneur est revenu encore plus fort, finissant meilleur marqueur de la saison régulière passée avec 32 points de meilleure moyenne, la meilleure de sa carrière, battant au passage son record de pions inscrits dans une seule rencontre (62).

Actuellement 2e meilleur scoreur de la ligue, Curry offre un grand spectacle en NBA. Capable de réussir des gestes de funambule et des tours de magie dans n'importe quelle position, il s'est fait une spécialité des shoots dégainés très loin derrière l'arc.

Il n'y a pas un recoin du parquet d'où il n'a pas fait mouche en 13 ans de carrière, les images faisant régulièrement le tour du monde. Car ses exploits, il les réussit à répétition, quand d'autres n'y arrivent que très épisodiquement.

A ce titre, Stephen Curry a révolutionné le jeu.

Arme très occasionnelle il y a quinze ans, réservée à une minorité de spécialistes, le tir derrière l'arc a fini par devenir sous son ère l'option offensive privilégiée par la plupart des équipes en NBA. Et beaucoup de joueurs veulent "faire du Curry", sans que leur recette soit aussi bien épiciée, même si certains comme Damian Lillard (Portland) savent le faire.

Mais il sera quasi-impossible de battre le record qu'il établira, quand sonnera la fin de sa carrière. Car à 33 ans, il a encore de belles années devant lui.

Enfin, Curry est aussi l'incarnation d'un basket joyeux, d'un sport qu'on pratique en souriant comme un jeu d'enfant. Il n'y a qu'à le voir avant les matches s'amuser à envoyer le ballon dans le panier, d'endroits improbables, comme réticement, lorsqu'il a réussi sa tentative en tirant des tribunes de la salle des Warriors.

Ça aussi, il est le seul à le faire.



Ligue des nations

Tirage corsé avec vue sur le Mondial



L'équipe de France, tenante du titre, connaîtra jeudi (18h00) ses adversaires de la troisième édition de la Ligue des nations durant un tirage au sort très relevé, propice à de belles affiches courant 2022, idéales

pour préparer la Coupe du monde.

Cette épreuve lancée par l'UEFA pour redonner de l'intérêt aux matches internationaux sans enjeu prend une saveur particulière, à l'aube d'une année clôturée par le Mondial prévu du 21

novembre au 18 décembre au Qatar.

Car d'ici-là, les grandes nations du football n'auront que trois rassemblements à se mettre sous la dent, dont deux seront consacrés à cette Ligue des nations 2022-23, en juin (quatre matches) et en septembre (deux matches).

Les rencontres feront de facto office de répétition générale et seront autant d'occasions, pour les sélectionneurs, de peaufiner leurs listes pour Doha.

Tous les cadors européens étant réunis dans la première division (Ligue A), cela promet quelques chocs dignes d'une phase finale de Coupe du monde, à l'image du dernier "Final 4" remporté par les champions du monde français, en Italie en octobre, avec des succès renversants face aux Belges (3-2) et aux Espagnols (2-1).

Les Bleus de Didier Deschamps auront donc un oeil intéressé sur le tirage au sort organisé à Nyon (Suisse)

par l'UEFA, en distanciel.

Qui seront leurs trois "challengers" ?

Placés dans le chapeau des têtes de série, comme l'Espagne, l'Italie et la Belgique, ils éviteront à coup sûr ces trois adversaires mais le plateau reste extrêmement corsé, avec un redoutable chapeau N2 comprenant le Portugal vainqueur de la première édition -, les Pays-Bas, le Danemark et l'Allemagne.

Dans le pot N.3, les vice-champions d'Europe anglais font figure d'épouvantail, juste devant la Croatie, vice-championne du monde. Dans le pot N.4 figurent la Hongrie, accrocheuse lors du dernier Euro (1-1), et la République tchèque de Patrik Schick, co-meilleur buteur de la compétition continentale l'été dernier.

"Malheureusement, nous n'aurons aucune possibilité de faire une préparation ni d'organiser des matches amicaux avant la Coupe du monde, donc les quatre matches de juin et les deux

de septembre nous serviront de préparation", a prévenu Deschamps vendredi lors de l'Assemblée générale de la Fédération française.

Le sélectionneur l'a répété ces dernières semaines: "Rien ne remplace la vitamine procurée par un titre international." Ses Bleus, rajeunis par l'arrivée de nouveaux visages et renforcés par le retour de Karim Benzema, étincelant à l'automne, chercheront donc à surfer sur leur titre d'octobre 2021 lors de cette nouvelle édition.

Une première place en phase de groupes et ils se qualifieraient pour la phase finale à quatre, prévue en juin 2023.

Un échec, avec une 4e place de groupe, serait au contraire synonyme de relégation en deuxième division (Ligue B) pour l'édition 2024-25. Mais elle serait plus inquiétante encore à quelques semaines du Mondial, où les Bleus comptent bien décrocher une troisième étoile.



Les préparatifs pour la CAN vont bon train

Veron Mosengo-Omba : Nous devons travailler 24 heures sur 24. Je ne me repose pas, le COL ne peut pas se reposer. La CAF ne peut pas se reposer

Amoins de quatre semaines du coup d'envoi du plus grand événement d'Afrique, la CAN au Cameroun 2021, le secrétaire général de la CAF, Veron Mosengo-Omba, a noté les progrès réalisés mais a également exhorté tout le monde à travailler sans relâche pour s'assurer que tout est en place pour le match d'ouverture le 09 janvier 2022.

Mosengo-Omba est actuellement au Cameroun pour rejoindre l'équipe de la CAF qui est déjà sur place pour travailler avec le comité d'organisation local et le gouvernement camerounais. A cet effet, il a tenu plusieurs réunions dont celles avec le ministre des Sports, le professeur Narcisse Mouelle Kombi et le ministre de la Santé publique, Manaouda Malachie.

Suite à une directive du président de la CAF, le Dr Patrice Motsepe qui a

initié des discussions avec le gouvernement camerounais sur l'approche sanitaire et les protocoles Covid-19 lors de la Coupe d'Afrique des nations, la rencontre entre la CAF et le ministère de la Santé a aplani un certain nombre de détails relatifs à la compétition. Les détails et les résultats de ces discussions seront révélés plus tard cette semaine.

Mosengo-Omba a également passé plusieurs heures au stade Olembe où il a rencontré l'équipe travaillant au stade.

«Les réunions étaient importantes pour obtenir un niveau de compréhension sur l'état de préparation au Cameroun. Il y a beaucoup de travail qui est fait. Il faut continuer sur la même lancée. Nous ne pouvons pas nous reposer. Nous devons travailler 24 heures sur 24. Je ne me repose pas, le COL ne peut pas se reposer. La CAF ne peut pas se reposer. Tout le monde doit se



joindre aux efforts. Nous voulons voir une grande Coupe d'Afrique des nations TotalEnergies ici au Cameroun en janvier de l'année prochaine», a-t-il déclaré.

«Ensemble avec le ministre des Sports, nous avons discuté de toutes les questions en suspens et de la voie à suivre.»

Pour la première fois dans l'histoire des préparatifs de la CAN et, pour apporter le meilleur soutien possible aux hôtes, la CAF a ouvert un bureau à Yaoundé, au Cameroun, en liaison directe avec le COL.

«Nous avons mis le meilleur système de soutien pour cette compétition. Au cours des derniers mois, notre bureau du Caire ainsi que le bureau de

Yaoundé ont travaillé en étroite collaboration avec le gouvernement camerounais et le COL pour nous assurer que nous créons les meilleures conditions possibles pour les visiteurs. Nous travaillons actuellement sur un certain nombre d'aspects, notamment assurer le déplacement des 24 équipes participantes, des partenaires commerciaux et des autres parties prenantes venant au Cameroun», a-t-il déclaré.

S'il a noté certains domaines qui nécessitent encore une attention avant la semaine d'ouverture de la compétition, le secrétaire général de la CAF reste optimiste.

Mosengo-Omba a déclaré : «Il y a beaucoup de progrès dans la plupart

des questions opérationnelles et il y a un travail qui est actuellement fait jour et nuit par le pays hôte, le Cameroun pour s'assurer que toutes les installations pour les équipes sont prêtes. Nous connaissons l'effort colossal que chacun déploie dans le cadre de la touche finale sur le terrain. Nous voyons ces progrès, nous reconnaissons ces progrès.

La CAF a suscité beaucoup d'intérêt de la part des organisations médiatiques à l'échelle mondiale. Jusqu'à présent, elle a reçu 2110 candidatures médiatiques de 59 pays – réaffirmant une fois de plus le statut du tournoi et son attrait mondial.

Source : cafonline.com

Exercices antiterroristes avant la CAN

En prélude à la Coupe d'Afrique des nations de football (CAN), le Cameroun a mené, lundi dans la région anglophone du Sud-Ouest, une série d'exercices de sécurité contre des attaques terroristes potentielles allant d'une explosion à une prise d'otages.

Des soldats, des policiers, des pompiers et des éléments du personnel médical figuraient parmi les participants à l'exercice, qui s'est déroulé au Stade Omnisports de Limbé qui accueillera les matchs du groupe F réunissant la Tunisie, le Mali, la Mauritanie et la Gambie.

"L'exercice était une sorte de démonstration de force. Les différents participants peuvent être certains que l'aspect sécurité du champ est assuré. Dans une certaine mesure, nous pouvons dire que nous sommes prêts", a déclaré à la presse le responsable militaire, Ignatius Akuni.

Eto'o promet la réussite du tournoi



Le nouveau président de la Fédération camerounaise de football (Fécafoot) Samuel Eto'o a déclaré qu'il était résolu à faire en sorte que la Coupe d'Afrique des nations (CAN) que son pays accueillera le mois prochain soit un succès "retentissant".

S'exprimant lors de sa rencontre lundi à Yaoundé avec le personnel de la Fécafoot, M. Eto'o a déclaré que "nous nous préparons pour la Coupe d'Afrique des na-

tions et nous devons tout faire, je veux dire tout faire pour assurer son succès et pour que nos frères ne soient pas confrontés à des défis".

"Une équipe de football doit être au service des autres. Chacun d'entre vous a sa place, ce qui est important pour les résultats finaux. Nous ne jouons pas mais nous sommes au service de ceux qui jouent. Chacun de nous doit donner le meilleur", a-t-il poursuivi.

Les arbitres de la CAN

La CAF vient de communiquer la liste des arbitres qui siffleront les matches de la CAN 2021 au Cameroun. Le Maroc sera représenté par Redouane Jiyed en tant qu'arbitre de centre. Quant aux referees assistants, le choix de la CAF a porté sur Lahcen Azgaou, Mustapha Akerkad, Zakaria Brinsi et Fatiha Jermoumi. Pour ce qui est des juges VAR, les arbitres retenus sont Samir Guezzaz, Adil Zourak et Bouchra Karboubi.

ARBITRES				ARBITRES ASSISTANTS			
NO	NOM	PAYS	ROLE	NO	NOM	PAYS	ROLE
1	Bamiak Tessema	Ethiopia	VAR	1	Jerson Emiliano Dos Santos	Angola	AVAR
2	Gassama Bakary Papa	Gambia	VAR	2	Ojibiri Camara	Senegal	AVAR
3	Jiyed Redouane	Morocco	VAR	3	Etchiali Abdelhak	Algeria	AVAR
4	Janny Sikazwe	Zambia	VAR	4	Samuel Pwadutakam	Nigeria	
5	Victor Miguel De Freitas Gomes	South Africa	VAR	5	Ibrahim Abdalla Mohammed	Sudan	AVAR
6	Maquette Ndoye	Senegal	VAR	6	Zakhele Thusi Granville Siwela	South Africa	AVAR
7	Mustapha Ghorbal	Algeria	VAR	7	El Hadji Malick Sambie	Senegal	AVAR
8	Boubou Traore	Mali		8	Elvis Guy Noupou Nguengou	Cameroun	AVAR
9	Joshua Bondo	Botswana		9	Mahmoud Ahmed Kamel Abouet	Egypt	AVAR
10	Jean Jacques Ndala Ngambo	DRC		10	Hassani Khalil	Tunisia	AVAR
11	Helder Martins De Carvalho	Angola		11	Arenlo Maringula	Mozambique	
12	Daniel Nii Laryea	Ghana		12	Oliver Safari Kabene	DRC	
13	Sadiok Selmi	Tunisia		13	Mokrane Gaurari	Algeria	AVAR
14	Pacifique Ndirahawemimana	Burundi		14	Souru Phatsoane	Lesotho	
15	Gahane Betida	Mauritania	VAR	15	Seydou Tiams	Burkina Faso	
16	Peter Waweru Kamuku	Kenya	VAR	16	Jama Fredrick Emir	Seychelles	AVAR
17	Amin Mohamed Amin Omar	Egypt		17	Azgaou Lahcen	Morocco	AVAR
18	Blaize Yuvon Nigwe	Cameroun		18	Lionel Hatinjaona Andriananten	Madagascar	
19	Bernard Camille	Seychelles		19	Akerkad Mustapha	Morocco	AVAR
20	Mahmoud El Bana Zakaria Moustafa	Egypt		20	Soulaïman Almaidine	Comoros	AVAR
21	Jamali Ellath	CONCACAF	VAR	21	Gilbert Cheriyot	Kenya	
22	Issa Sy	Senegal		22	Sidibe Sidiki	Guinea	
23	Ahmad Imtiaz Heeralali	Mauritius	VAR	23	Atika M. Issa Amsaad	Libya	
24	Salimu Mukansonga	Rwanda		24	Dick Okello	Uganda	
ARBITRES VAR				25	Nosam Ahmed Taha Ibrahim	Egypt	
25	Samir GUEZZAZ	Morocco	VAR	26	Mahamadou Yahya	Niger	
26	Adil Zourak	Morocco	VAR	27	Zakaria Brinsi	Morocco	AVAR
27	Haythem Guirat	Tunisia	VAR	28	Atezambong Fomo Carine	Cameroun	
28	Mahmoud Mohamed Abour	Egypt	VAR	29	Jermoumi Fatiha	Morocco	AVAR
29	Benoit Millot	France	VAR	30	Lhnan Abdourazak Ahmed	Djibouti	
30	Lahou Benbrahim	Algeria	VAR	31	Issa Yaya	Tchad	
31	Bouchra Karboubi	Morocco	WVAR				
32	Abid Charaf Mehd	Algeria	VAR				
33	Orew Fisher	CONCACAF	VAR				

Au Brésil, un arbre de Noël symbole d'espoir dans une décharge

En fouillant dans des monticules de déchets nauséabonds, entre vautours et chiens errants, Gabriel Silva, jeune Brésilien de 12 ans, a trouvé un trésor au milieu de la décharge sauvage: un petit arbre de Noël en plastique qui pourrait changer sa vie.

À première vue, pas de quoi nourrir sa famille. Mais la scène immortalisée par un photographe collaborateur de l'AFP le 8 novembre a fait le tour du monde.

À quelques semaines des fêtes de fin d'année, l'image de cet adolescent noir maigrichon et torse nu, brandissant un sapin tout cabossé d'une trentaine de centimètres, a suscité un élan de solidarité.

"Je n'avais jamais eu de sapin de Noël chez moi", confie le jeune garçon, qui rêve de devenir footballeur professionnel.

Gabriel vit avec sa mère et ses deux grands frères dans une modeste maison en pisé à Pinheiro, petite ville de campagne de l'Etat du Maranhao (nord-est).

Sur le sol, pas de carrelage, juste de la terre battue marron foncé. De l'intérieur, on aperçoit le ciel par l'espace ouvert entre le mur et le toit de chaume.

Mais à présent, cette modeste demeure est décorée par un arbre de Noël. Pas celui de la décharge mais un grand sapin artificiel, tout neuf, avec une étoile dorée au sommet, des boules, dorées elles-aussi, et une guirlande clignotante.

C'est un des nombreux dons reçus par sa famille depuis que la photo iconique est devenue virale sur les réseaux sociaux.

"On a aussi reçu des vêtements, des matelas et des paniers de nourriture. Dieu merci, on pourra passer Noël tranquille", s'émeut Maria Francisca Silva, 45 ans, mère de Gabriel, qui gagne environ 600 réais par mois (environ 95 euros) en revendant des déchets recyclables provenant de la décharge voisine.

Des cagnottes en ligne recueillant des dons provenant de tout le pays devraient bientôt lui permettre de réaliser son rêve pour la famille: construire une vraie maison, en dur.

Grâce à un premier don de 500 réais (environ 80 euros), elle a déjà pu acheter une pompe hydraulique pour remonter l'eau du puits creusé près de sa maison.

"Mon cadeau préféré, c'est le vélo", dit pour sa part Gabriel, qui a reçu une bicyclette de la part d'une en-



seignante de son collège.

Quand il n'est pas en cours, l'adolescent aide sa mère à ramasser des déchets recyclables dans la décharge.

"Je préfère l'amener avec moi, parce que s'il reste seul, il risque de traîner dans la rue et de prendre de la drogue. C'est un bon garçon, il a toujours voulu m'aider", raconte Mme Silva.

Mais aujourd'hui, Gabriel est devenu une célébrité: "Les gens ne me

laissent pas en paix, ils veulent prendre des photos de moi sans arrêt", dit le garçon.

Le photographe Joao Paulo Guimaraes, qui réside dans l'Etat voisin du Para, a eu l'idée de faire ce reportage en voyant une vidéo choquante: des habitants du quartier couraient après un camion transportant les déchets d'un supermarché pour les déverser dans la décharge.

"C'était de la folie, il y avait une

cinquantaine de personnes. C'est le dernier degré de la misère", décrit Eurico Arruda, auteur de la vidéo et défenseur des droits à Pinheiro.

"Cette décharge, c'est une scène d'apocalypse. Il y a de la fumée partout, les gens ramassent les déchets au milieu des chiens errants et des vautours", ajoute-t-il.

Grâce à l'impact de la photo de Gabriel, Eurico Arruda espère pouvoir aider l'ensemble de la communauté. Il a par ailleurs fondé une coopérative pour que les ramasseurs de déchets puissent faire valoir leurs droits.

Le maire de Pinheiro a déjà promis de leur verser une allocation de 100 réais par mois et de construire dès l'an prochain une vraie décharge publique qui respecte les normes sanitaires.

Selon un rapport de l'institut de statistiques IBGE rendu public la semaine dernière, 24,1% des Brésiliens vivaient sous le seuil de la pauvreté en 2020.

Et la situation s'est encore détériorée ces derniers mois en raison d'une inflation galopante qui frappe plus durement les plus modestes, dans une économie encore plombée par la crise du coronavirus.

Recettes



Aubergines au four, au curry et au miel

Ingrédients :

4 belles aubergines
1 citron confit
2 gousses d'ail
4 cuillère(s) à soupe de miel
Le jus de 1 citron jaune
5 cuillère(s) à soupe d'huile d'olive
1 cuillère à café de curry
Sel, poivre

Préparation :

1. Allumez le four à 180°C. Pelez les gousses d'ail et hachez-les. Rincez le citron confit, coupez-le en deux, éliminez l'intérieur

et coupez la peau en fines lamelles ou en petits dés.

2. Coupez les aubergines en quatre, dans la longueur, et placez ces morceaux en une seule couche. Salez, poivrez, nappez de miel, de jus de citron et d'huile d'olive. Parsemez de curry, de gousses d'ail et de citron confit.

3. Glissez le plat au four et, après 10 minutes de cuisson, baissez la température à 150 °C (th. 5). Arrosez avec le jus de cuisson pour éviter le dessèchement. Laissez cuire jusqu'à ce que les aubergines soient fondantes, entre 1 h et 1h30.

Des chameaux botoxés exclus d'un concours de beauté



Un concours de beauté pour chameaux en Arabie Saoudite a été touché cette semaine par un scandale avec la disqualification de dizaines de camélidés ayant notamment subi des injections de botox.

Avec des prix allant jusqu'à 66 millions de dollars (58,5 millions d'euros), le festival du roi Abdelaziz, rendez-vous annuel ancré dans la tradition bédouine, accueille des éleveurs venant de tout le Golfe.

La forme et la taille des lèvres, du cou et de la bosse sont les principaux critères de beauté pour départager les chameaux lors de ce concours qui se tient jusqu'à la mi-janvier dans un désert au nord-est de Riyad.

"Quarante-trois chameaux ont été disqualifiés pour tricherie", a rapporté jeudi l'agence de presse saoudienne SPA.

La tricherie a été détectée à la suite de l'examen physique et médical des chameaux, notamment lors

de leur passage aux rayons X, a-t-elle ajouté.

Ce n'est pas la première fois que les organisateurs du concours disqualifient des chameaux injectés au botox ou ayant subi de la chirurgie esthétique, mais cette édition compte le plus grand nombre de disqualifications enregistrées depuis le lancement du concours il y a six ans.

En 2018, 14 chameaux avaient été disqualifiés. "Les autorités tiennent à ce que les chameaux soient présentés sous leur forme naturelle", a dit à l'AFP un responsable du festival sous le couvert de l'anonymat.

Selon lui, les opérations cosmétiques subies par les animaux sont considérées comme de la maltraitance. "Les contrevenants font face à de lourdes sanctions et n'auront pas le droit de participer à de futurs concours", a-t-il ajouté.

Une course de chameaux est par ailleurs prévue dans le cadre de ce festival qui dure 40 jours.